

1952-1997 :
L'UPPT FÊTE
SES 45 ANS !

GAZETTE PHILATELIQUE

ISSN 0293-4132

N° 69 - OCTOBRE 1997

UN PREMIER JOUR POUR UN 45^e ANNIVERSAIRE



LES CARTES NOËL 96
DE LA POSTE



NOUVEAU À L'UPPT :
LE SERVICE PRÊT-À-POSTER

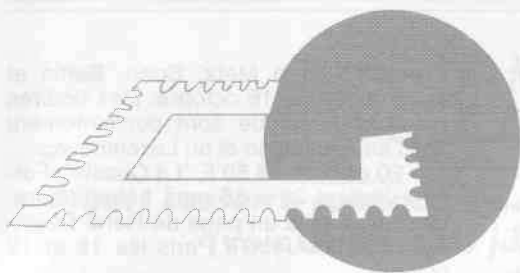


BONJOUR,
M. COURBET !



TYPE BLANC : ENCORE UNE SENSATIONNELLE DÉCOUVERTE !





N° 69
OCTOBRE 1997

GAZETTE PHILATELIQUE

PUBLICATION TRIMESTRIELLE
DE L'UNION DES PHILATELISTES DES PTT

UNION DES PHILATELISTES DES PTT, association déclarée sous le n° 52748 (loi de 1901). **Siège social** : 38 rue Vignon, 75009 Paris, tel 01 40 07 00 09, fax 01 40 07 01 14. **Minitel** : 3614 Tatou puis UPPTT. **CCP** 8841 11 W Paris. **Président d'honneur** : Antoine Di Maggio. **Présidents honoraires** : René Gayoux, Jean-François Gleizes. **Président général** : Jean-François Logette. **Secrétaire général** : Gérard Chauveau. **Trésorier général** : André Laurent. **Vice-présidents** : Pascal Bladinières, Alain Daillet, Michel Liffard, Jean-François Thivet.

Service des échanges : Michel Carrière, 11 av. Mgr de Fumel, 34700 Lodève. **Service marcophilie** : Antoine Garcia, 62 rue V. Hugo, 94700 Maisons-Alfort. **Service nouveautés** : Bernard Mathion, 184 rue de la Roquette, 75011 Paris. **Service cartophilie** : Michel Bablot, 142 av. de Gaulle, 33520 Bruges. **Service télécartes** : Alain Fauché, 14 lot. Marlène, Louens, 33290 Le Pian Médoc. **Circulations marcophiles** : Alain Herbinet, BP 7032, 14081 Caen cedex. **Centrale d'achat** : Hervé Nicolas, BP 2, 93501 Pantin cedex.

Echanges de télécartes : Philippe Malige, 8 rue Tournevent, 33185 Le Haillan.

Groupes régionaux affiliés à la Fédération Française des Associations Philatéliques.

Aquitaine : Claude Lhote, BP 613, 33006 Bordeaux cedex. **Auvergne** : Philippe Bauban, BP 200, 63006 Clermont-Ferrand cedex 1. **Bas-Rhin** : Daniel Bascou, CIF, 14 rue T. Mann, 67087 Strasbourg cedex 2. **Basse-Normandie** : Jean-Claude Labbé, 3 rue des Boutons d'Or, 14610 Cambes-en-Plaine. **Bourgogne** : Danièle Spilmont, France Télécom Cacir, 4/6 rue Pierrat, 21600 Longvic. **Bretagne** : Léon Fischer, 29 rue R. Schumann, 56100 Lorient. **Centre** : Bernard Lefèvre, 4 rue Colbert, 45100 Orléans. **Champagne-Ardenne** : Denis Collas, 41 rue Prévert, 51100 Reims. **Corse** : René Frappa, Petre Alte, 20129 Bastelicaccia. **Franche-Comté** : Jacques Sarrazin, 53 B rue du Collège, 25480 Pirey. **Haute-Normandie** : Evelyne Barbay, BP 9, 76850 Bosc-le-Hard. **Haut-Rhin** : Yves Lehmann, BP 1484, 68072 Mulhouse cedex. **Ile-de-France** : Jean-François Logette, 37 rue de la Duée, 75020 Paris. **Languedoc-Roussillon** : Jean-François Gleizes, 22 bis rue Enclos Fermaud, 34000 Montpellier. **Limousin** : Georges Rejou, France Télécom, 25 rue Michaud, 87033 Limoges cedex. **Loire** : Antoine Duport, BP 50, 42002 St-Etienne cedex 1. **Lorraine** : Pierre Horny, La Poste, BP 4027, 54039 Nancy cedex. **Midi-Pyrénées** : Lucien Sanchez, 8 rue Pagnol, 31100 Toulouse. **Nord-Pas-de-Calais** : Jean-Guy Dallo, 180 rue Cordonnier, 62400 Béthune. **Pays de Loire** : Louis Souchu, 3 rue Liszt, 44700 Orvault. **Picardie** : Jacky Delafosse, 5 res. Baléares, 80240 Roisel. **Poitou-Charentes** : Pierre Compain, BP 10, 86390 Lathus-St-Rémy. **Provence-Alpes-Cote d'Azur** : André Laurent, DR France Télécom, BP 830, 13278 Marseille cedex 8. **Rhône-Alpes** : Alain Daillet, 39 av. Jaurès, 69007 Lyon.

AU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

	Pages
Aide-mémoire	3
Nouveautés.....	4
Le type Blanc (suite)	5
Du nouveau dans les prêts-à-poster.....	6
Un nouveau service à l'UPPTT.....	7
Bonjour, M. Courbet.....	8-9
Père Noël de La Poste, rétrospective 96.....	9-10
Initiation : le lexique du philatéliste, 1 ^{re} partie	11-12
Actualité : le 45 ^e anniversaire.....	12
La page des jeunes	13
Bibliothèque	14
Télécartes	15
Cartophilie.....	16
Les mots croisés.....	17
NOTRE GRAND JEU-CONCOURS	17
Les nouvelles brèves	18
Les petites annonces gratuites	18

En couverture : le timbre "Oeuvre de Chardin" émis en Premier Jour au musée de La Poste de Paris à l'occasion de l'exposition des 45 ans de l'UPPTT ; la carte postale "Noël 96" d'Angleterre ; un prêt-à-poster repiqué réalisé par l'UPPTT ; le timbre "Bonjour, M. Courbet".

En 4^e de couverture : une flamme et une enveloppe illustrée émises par les UPPTT Ile-de-France et Franche-Comté.

Revue trimestrielle éditée par l'Union des Philatélistes des PTT, 38 rue Vignon, 75009 Paris, tél. 01 40 07 00 09, fax 01 40 07 01 14.

Directeur de la publication : Jean-François Logette,
Fondateur : Jean-François Gleizes.

Ancien rédacteur en chef : Gaston Sagot.

Rédacteur en chef : François Mennessiez,

BP 111, 37301 Joué-les-Tours cedex, tél. 01 56 53 99 92.

Secrétariat de rédaction : Lucie Vaurabourg - Gérard Chauveau,

Conseiller technique : Gérard Miguel.

Gestion du fichier : Danielle Sié, Marie-Hélène Lauff.

Appui logistique : René Barrière.

Composition et impression : Empreinte, La Belle Etoile, 25770 François.

Abonnement : 1 an, 30 F ; 2 ans, 60 F.

Anciens numéros : 15 F l'exemplaire. **Bulletin d'abonnement** ci-contre.

Dépôt légal : septembre 1997. La Gazette est membre de l'Association de la Presse Philatélique Francophone (collège C).

La "Gazette Philatélique" n'est pas responsable des textes et illustrations publiés, qui engagent leurs seuls auteurs. La reproduction, même partielle, des textes, dessins et photographies publiés dans la revue est totalement interdite sans l'accord par écrit du directeur de la publication.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Abonnez-vous à la Gazette, et faites abonner vos amis, en remplissant ou recopiant le bon ci-dessous :

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

Souhaite recevoir la Gazette Philatélique (cocher la case choisie) :

un an, 30 F deux ans, 60 F abonnement de soutien, 50 F (un an)

Date : Signature :

A retourner à : Gazette Philatélique, BP 111, 37301 Joué-les-Tours cedex, avec un chèque exclusivement libellé à l'ordre de "UPPTT".

PROGRAMME DU 4^{EME} TRIMESTRE 1997

LE RAPPEL

Compléments d'information à partir d'éléments non disponibles au moment de l'impression de la Gazette de juillet dernier :

- 30 juin, séries régionales d'enveloppes prêt-à-poster :

- 30 F, série "Vendée" : cinq illustrations originales différentes (île d'Yeu, la chapelle; île d'Yeu, le port; marais poitevin; marais salants; cinéscénie du Puy-du-Fou) avec sur chaque enveloppe le même timbre "Paysage vendéen" de 1965, sans valeur faciale.

- 30 F, série "Franche-Comté" : cinq illustrations originales différentes (ferme comtoise, lac de Saint-Point, forêt du Massacre, clocher comtois, lion de Belfort) avec sur chaque enveloppe le même timbre "Région de Franche-Comté" de 1977, sans valeur faciale.

- 30 F, série "Rhône-Alpes" : cinq illustrations originales différentes (assorties du texte : "Rhône-Alpes, toutes les couleurs de la nature") avec sur chaque enveloppe le même timbre "Oeuvre de Tinguely", de 1988, sans valeur faciale.

- 30 F, série "Nord-Pas-de-Calais" : cinq enveloppes comportant cinq timbres différents sans valeur faciale (Calais, de 1961; Le Touquet, de 1962; Boulogne-sur-Mer, de 1967; Dunkerque, de 1981; et Lille, de 1982), assorties d'une illustration reprenant le motif du timbre.

- 30 F, série "Châteaux de la Loire" : cinq enveloppes comportant cinq timbres différents sans valeur faciale (Chenonceaux, de 1944; Chambord, de 1952; Blois, de 1960; Amboise, de 1963; et Azay-le-Rideau, de 1987), assorties d'une illustration reprenant le motif du timbre.

- 36 F, série "Santons de Provence" : six enveloppes comportant les six timbres différents sans valeur faciale du carnet "Santons de Provence" de 1995, assorties d'une même illustration (village provençal) correspondant à la vignette sans valeur faciale qui accompagnait les timbres dans ce carnet.

Ces enveloppes sont disponibles uniquement dans certains bureaux de poste : ceux de la délégation Nord-Ouest pour la série "Nord-Pas-de-Calais", de la délégation Méditerranée pour la série "Santons de Provence", de la délégation Centre-Massif Central pour la série "Châteaux de la Loire", de la délégation Bourgogne-Rhône-Alpes pour la série "Rhône-Alpes", de la région Franche-Comté pour la série "Franche-Comté" et du département de Vendée pour la série "Vendée". En outre, certaines enveloppes sont disponibles à l'unité dans certains départements directement concernés (exemple : les enveloppes "Lille" et "Dunkerque" dans le département du Nord). Enfin, certaines séries ont fait l'objet d'une vente anticipée le 28 juin, avec cachet commémoratif (la série "Franche-Comté", notamment). Bien

entendu, toutes ces séries sont également disponibles auprès du Service Philatélique de La Poste.

- 30 juin, 14 F la série de deux "Ingénio" : entier postal, sous forme et dimensions d'une carte postale, muni d'un film plastique autocollant permettant la personnalisation de l'envoi, et comportant au verso un timbre extrait de la série "Voyage de la Lettre", sans valeur faciale.

- 7 juillet : le timbre "Saint-Martin" a également été mis en vente anticipée à Saint-Martin-Lacaussade (Gironde) et Ligugé (Vienne), avec cachet grand format illustré sans mention "Premier Jour".

- 15 juillet : avec la sortie des trois timbres "Marianne de Luquet" à 2,70 F, 3 F (sans valeur faciale) et 3,80 F, sont parus de nombreux autres produits : voir pages 6 et 7 de cette Gazette.

- 1^{er} septembre : le timbre "Championnats du Monde d'aviron" est de format vertical 22 x 36 mm, et non horizontal comme annoncé dans la précédente Gazette. D'autre part, le Premier Jour a eu lieu à Novalaise (73) et non à Aiguebelette-le-Lac.

- 15 septembre : le timbre "Oeuvre de César" est de format 36,85 x 48 mm, il est en héliogravure avec mise en page de Charles Bridoux.

- 15 septembre : 0,10 F ; 0,20 F ; 0,50 F ; 1,00 F ; 2,00 F ; 3,50 F ; 4,20 F ; 4,40 F ; 4,50 F ; 5,00 F ; 6,70 F ; et 10,00 F, "Marianne du 14 juillet". Ces émissions n'avaient pu être annoncées dans la précédente Gazette.

- 29 septembre : le timbre "Voiturier de marée, port de Boulogne" a été mis en vente anticipée Premier Jour dès le vendredi 26 septembre à Boulogne-sur-Mer.

- 29 septembre : 6,70 F "Oeuvre de Chardin". Format horizontal 48 x 36,85 mm, héliogravure. Mise en page d'Aurélié Baras. Premier Jour à Paris les 27 et 28 septembre. Ce timbre n'avait pu être annoncé dans la précédente Gazette.

LES EMISSIONS DE TIMBRES D'OCTOBRE À DECEMBRE 1997

- 6 octobre : 4,90 F, "Année du Japon". Format vertical 26 x 36 mm, taille-douce. Dessin et gravure de Claude Jumelet. Premier Jour à Paris les 4 et 5 octobre.

- 13 octobre : 3 F, "Domaine de Sceaux". Format horizontal 36 x 22 mm, taille-douce. Dessin et gravure de Jacques Gautier. Premier Jour à Sceaux les 11 et 12 octobre.

- 13 octobre : 3 F, "Championnats du Monde de Judo". Format horizontal 36 x 22 mm, héliogravure. Dessin et mise en page d'Aurélié Baras. Premier Jour à Paris les 9 et 10 octobre.

- 17 octobre : 3 F, "Espace européen Sar-Lor-Lux". Format horizontal 36 x 22 mm, héliogravure. Dessin de Christian Broutin, mise en page de Charles Bridoux.

Premier Jour à Metz, Bonn, Berlin et Luxembourg le 16 octobre. Des timbres au sujet identique sont conjointement émis en Allemagne et au Luxembourg.

- 20 octobre : 4,50 F, "La Qualité". Format vertical 22 x 36 mm, héliogravure. Dessin et mise en page de René Dessier. Premier Jour à Paris les 18 et 19 octobre.

- 20 octobre : 4,40 F, "Collège de France". Format horizontal 36 x 22 mm, taille-douce. Dessin et gravure de Claude Durrens. Premier Jour à Paris les 18 et 19 octobre.

- 27 octobre : 3 F + 0,60 F chacun, série de 6 timbres "Personnages célèbres, héros de romans d'aventures : Lancelot, Pardaillan, d'Artagnan, Cyrano, le Capitaine Fracasse, le Bossu". Format horizontal 36 x 22 mm, héliogravure. Dessins de Guy Coda et Serge Hochain. Premier Jour à Paris les 25 et 26 octobre, vente anticipée avec cachet sans mention Premier Jour à Rennes pour le timbre "Lancelot" et à Bergerac pour le timbre "Cyrano". Ces timbres sont également proposés en carnet au prix de 21,60 F.

- 27 octobre : série de six prêt-à-poster "Personnages célèbres, héros de romans d'aventures : Lancelot, Pardaillan, d'Artagnan, Cyrano, le Capitaine Fracasse, le Bossu".

- 10 novembre : 3 F + 0,60 F, "Timbre Croix-Rouge". Format vertical 27 x 32 mm, héliogravure. Dessin de Pierre-Marie Valat, mise en page de Michel Durand-Mégret. Premier jour à Paris du 6 au 9 novembre. Ce timbre sera également disponible en carnet de 10 vendu à 36 F.

- 17 novembre : 3 F chacun, timbres "Meilleurs Vœux". Le premier sera de format vertical 22 x 36 mm, héliogravure. Dessin de Henri Galeron, mise en page de Charles Bridoux. Nous ne disposons pas au moment de la rédaction de cette rubrique d'éléments sur le second, qui a fait l'objet d'un concours auprès des postiers (voir Gazette précédente). Premier Jour à Paris les 15 et 16 novembre.

- Courant novembre : 3 F, "Protection de l'enfance maltraitée". Format vertical 22 x 36 mm, héliogravure. Dessin de Pascale Berthier. Premier Jour à Paris.

- Courant novembre : 20 F, "Poste aérienne".

- 1^{er} décembre : 3 F, "Maréchal Leclerc". Format horizontal 36 x 22 mm, héliogravure. Dessin et mise en page de Michel Durand-Mégret. Premier Jour à Paris du 28 au 30 novembre, vente anticipée avec cachet sans mention Premier Jour à Amiens.

- 15 décembre : 4,40 F, "Moutier d'Ahun". Format horizontal 36 x 22 mm, taille-douce. Dessin et gravure de Jacky Larrivière. Premier Jour à Moutier d'Ahun (Creuse) les 13 et 14 décembre.

- Courant décembre : 3 F, timbre-annonce "PhilexFrance 99". Format horizontal 36 x 22 mm, taille-douce. Gravure et mise en page de Claude Jumelet d'après le dessin d'Eve Luquet et le logo de l'agence Stratéus. Premier Jour à Paris.

(suite page 5)

TYPE BLANC : TOUJOURS MIEUX !

Albert Lasserre continue de révéler en exclusivité le résultat de ses observations (voir Gazette de janvier 97) : des explications noir sur Blanc !

Tous les philatélistes connaissent le type Blanc, utilisé en France au début du siècle. Il comporte deux types généraux, dits type 1 pour le tirage à plat des figurines, et type 2 pour le tirage en rotative.

En ce qui concerne le timbre doté d'une valeur faciale de 1 centime, ce type 1 comporte des sous-types, dits 1 A et 1 B.

Dans le sous-type 1 A, on constate que sous les lettres "SE" de "Française", l'épaisseur de la ligne blanche s'amenuise en se dirigeant vers le bas (doc. n° 1). Par ailleurs, le pont du millésime, sur les feuilles au type 1 A, mesure 11,5 mm (rappelez : le pont est un espace blanc entre deux ensembles de timbres réunis sur une même feuille, on en trouve encore sur les feuilles de timbres actuelles. Le millésime est l'indication de l'année de fabrication de la feuille, exprimée sous la forme du dernier chiffre de l'année : 3 pour 1923, par exemple).

Dans le sous-type 1 B, la ligne blanche sous les lettres "SE" conserve son épaisseur en se dirigeant vers le bas (doc. n° 2). Le pont du millésime, sur la feuille de timbres au type 1 B, mesure cette fois 12 mm, à quelques exceptions près.

Les 2 sous-types 1 A et 1 B proviennent de 2 poinçons différents, dont le second est la copie du premier : un second poinçon avait été réalisé à l'époque pour des raisons techniques. Cette présence de 2 poinçons différents a conduit à l'existence de deux clichés-types différents, avec variétés de cases différentes (analyse de P. de Lizery).

On retrouve indifféremment les sous-types 1 A et 1 B dans le timbre gris et ardoise, y compris le "1/2 centime sur 1 centime". Il n'y a pas d'alternance ponctuelle de tirages, et on trouve parfois les deux sous-types dans la même année, notamment en 1923.

Sans en connaître les raisons, on sait qu'il existe un isolé de chaque sous-type dans chaque groupe de 50 timbres du sous-type opposé. L'isolé 1 B se trouve case 32 du groupe de 50 timbres au type 1 A, et l'isolé 1 A se trouve case 46 des timbres au type 1 B.

A partir de 1980, sans précisions sur les millésimes, des paires inter-galvanos ont commencé à être répertoriées. Il m'a semblé opportun d'en savoir un peu plus. Rappelons au passage que les feuilles du timbre au type Blanc comportaient 6 ensembles de 50 timbres, ensuite coupées en 2 pour une distribution aux guichets sous forme de feuilles de 150 timbres (3 ensembles de 50).

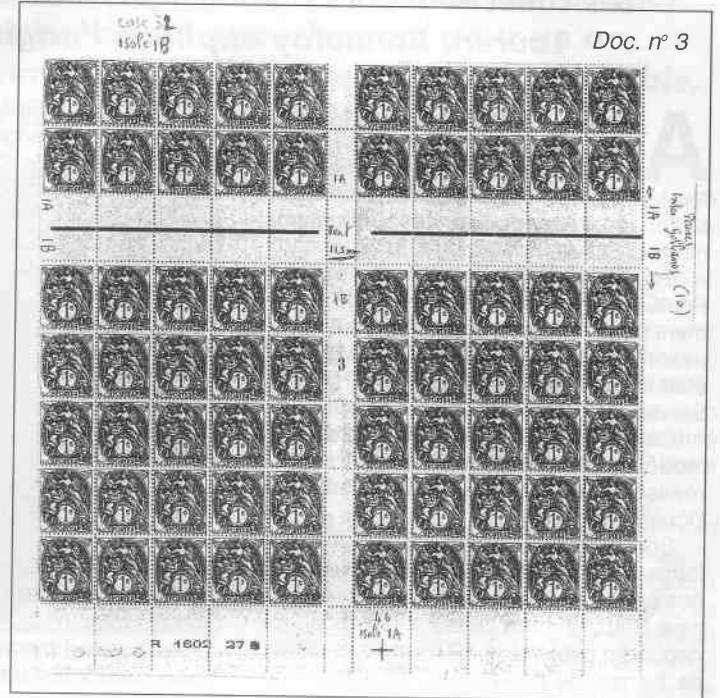
Tout dernièrement, en passant à la loupe de nombreuses feuilles du 1 centime noir, j'ai pu constater que sur l'une d'elles (doc. n° 3), 2 ensembles de 50 timbres étaient au sous-type 1 A et le dernier au sous-type 1 B, avec par voie de conséquence la présence d'un isolé 1 B dans chaque groupe de 1 A (toujours à la case 32) et de l'isolé 1 A dans la case 46 du type 1 B. Il ne s'agit donc plus d'un timbre isolé dans un ensemble, mais d'un ensemble différent dans une feuille globale (un ensemble de timbres 1 B dans une feuille de timbres 1 A), chaque ensemble continuant bien sûr d'avoir dans ses cases 32 ou 46 le type inverse ! Pour être clair, cela donne une feuille de 150 timbres avec un premier ensemble de 49 timbres au type 1 A + 1 timbre au type 1 B, un deuxième ensemble de 49 timbres au type 1 A + 1 timbre au type 1 B, et un troisième ensemble de 49 au type 1 B, cette fois, + 1 timbre au type 1 A... La feuille en question porte le millésime 3, ce qui signifie qu'elle

a été imprimée en 1923. Le tirage simultané de sous-types 1 A et 1 B cette année-là peut très bien expliquer la présence dans l'un des trois galvanos d'un groupe au sous-type différent.

A noter également que dans cette feuille très particulière le pont du millésime du groupe de timbres 1 B mesure 11,5 mm, alors qu'en principe sur les feuilles au type 1 B il mesure 12 mm.

Je suis toujours à l'écoute de vos réactions sur ces découvertes, et d'avance vous remercie de m'écrire à : Albert Lasserre, UPPTT, 38 rue Vignon, 75009 Paris.

Albert Lasserre



Doc. n° 1



Doc. n° 2



LES AUTRES INFORMATIONS (suite de la page 4)

- Au moment où nous écrivions ces lignes (courant juillet), La Poste prévoyait pour la fin de l'année l'édition d'un "livre timbré" intitulé : "Les visages de la République". Ce livre de 100 pages, comportant plus de 200 illustrations, contiendra les 15 timbres de la Marianne de Luquet, et le timbre-annonce "PhilexFrance 99". Il retracera les visages de la République par le timbre depuis 1849. Nous en reparlerons !

- Le retour du coin daté ? Sur les feuilles du timbre "Château du Plessis-Bourré", une date apparaît dans un coin. Cela ne s'était plus vu depuis le timbre "Légion étrangère" de 1984. Ceci semble lié à la technique d'impression de ce timbre (offset/taille-douce).

- L'élection du plus beau timbre de l'année 1996, organisé au 2^e trimestre par le Service National des Timbres-Poste et de la Philatélie, a donné les résultats suivants : n° 1, série "Parcs nationaux"; n° 2, "Le Pont de Narni", d'après Corot; n° 3 : série "Coupe du Monde de Football". La troisième place prise par cette série pourtant très décriée est surprenante. Sans doute le sujet, très populaire, y a-t-il été pour quelque chose ...

ENCORE DU NOUVEAU DANS LES "PRET-A-POSTER" !

**Les collectionneurs d'entiers postaux sont décidément sur le pied de guerre !
Laurent Bonnefoy explique l'origine de cette nouvelle effervescence.**

Après la multitude d'entiers officiels ou semi-officiels, et celle des "repiquages", voici la (ré)apparition des "entiers administratifs", selon la dénomination de l'Association des Collectionneurs d'Entiers Postaux (ACEP).

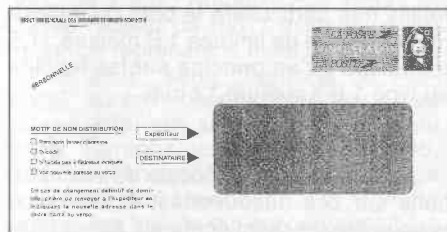
En effet, cela faisait 37 ans que La Poste n'avait pas émis ce genre de document pour l'usage exclusif d'une administration, et non vendu au public. Le dernier était la carte "0,20 F Muller bleu", pour le Service de la Main d'Oeuvre, en 1960.

Cette fois, il s'agit des premiers modèles d'enveloppes administratives, réalisés pour certains services des Douanes.

Sont connus à ce jour deux modèles au format oblong (américain), tous deux étant des enveloppes à fenêtre pré-timbrées au type Briat, comme celles vendues en lot depuis fin septembre 1995, mais revêtues de barres de phosphore, et surtout de mentions relatives aux motifs de non-distribution.

Le premier modèle (doc. n° 1) comporte sur la gauche du recto les mentions en noir habituellement utilisées par les admi-

Doc. n° 1



nistrations des Finances, et au verso un cadre barré rectangulaire de 96 x 33 mm. Son format est de 224 x 115 mm, et celui de la fenêtre de 100 x 45 mm. Les modèles précédents étaient fabriqués par l'Imprimerie Nationale en bleu, et voya-



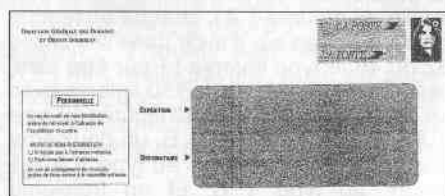
Doc. n° 2

geaient en franchise postale avant janvier 1996, ou affranchis mécaniquement depuis (doc. n° 2).

Le second modèle (doc. n° 3) est plus long : 229 x 114 mm, et sa fenêtre mesure 110 x 50 mm. Il comporte au recto des mentions dans un cadre, moins nombreuses que sur le premier modèle, et rien au verso.

Les pattes des deux modèles sont gommées pour faciliter l'insertion méca-

Doc. n° 3



nique du contenu. C'est d'ailleurs pour cette raison que les Douanes ont procédé à une telle commande : les services spécialisés qui utilisent ces enveloppes possèdent des chaînes informatisées de mise sous pli pouvant insérer jusqu'à 6000 lettres à l'heure.

Il semble que ces services, qui disposaient d'un reste de budget assez conséquent à la fin de l'année 1996, aient voulu accélérer le traitement de leurs envois, en évitant grâce au pré-timbrage de les passer à la machine à affranchir après les avoir fermés.

L'impression a été entièrement réalisée à Périgueux, et la livraison s'est effectuée fin décembre 1996. Le tirage du premier modèle est inconnu à ce jour, celui du second modèle est de 1 792 000 exemplaires.

Les premières utilisations datent de janvier 1997, les destinataires étant surtout des entreprises ou des commerces, ainsi que les particuliers propriétaires de bateaux (les redevables du Droit Annuel de Francisation des Navires).

Gageons que cette initiative ne restera pas isolée, car l'Imprimerie de Périgueux va pouvoir vendre le savoir-faire déployé à cette occasion. D'ailleurs, La Poste a procédé à un audit de satisfaction auprès des Douanes.

Les collectionneurs ont encore de l'avenir... et leurs boîtes ou leurs albums n'ont pas fini de se remplir !

Laurent Bonnefoy

MARIANNE DU 14 JUILLET : LE DEROULEMENT DE LA GAMME

Avec la sortie de la nouvelle Marianne, le 14 juillet dernier, plusieurs autres produits ont vu le jour, qui font l'objet d'un descriptif complet dans un numéro spécial de "PhilInfo" paru pour la circonstance (voir ci-après) :

- un carnet de 10 timbres adhésifs à validité permanente;
- une enveloppe "Premier Jour" illustrée par Eve Luquet et mise en page par Charles Bridoux, en quatre couleurs et gaufrage. De format 164 x 95 mm, cette enveloppe présente à son verso un texte court sur le thème de la République. Vendue 12 F, elle est disponible dans les points philatélie et auprès du Service Philatélique de La Poste;
- deux enveloppes cartonnées prêt-à-poster "France" : l'une au format 229 x 162 mm, vendue 10 F, pour des documents jusque

100 g ; l'autre au format 328 x 248 mm, vendue 20 F, pour un poids maximum de 500 g. Prix dégressif pour achat par quantité;

- deux enveloppes cartonnées prêt-à-poster "DOM" : l'une au format 229 x 162 mm, vendue 12 F, pour des documents jusque 100 g ; l'autre au format 328 x 248 mm, vendue 34 F, pour un poids maximum de 500 g. Prix dégressif pour achat par quantité. Elles portent la mention "Prioritaire" et sont valables pour les envois à partir de la France vers les DOM, les TOM, St-Pierre-et-Miquelon et Mayotte; à partir des DOM vers la France, les TOM, St-Pierre-et-Miquelon et Mayotte; et entre les DOM (ouf !);
- à noter enfin que les timbres "Marianne" à 2,70 F, 3,00 F (sans valeur faciale) et 3,80 F ont été mis en vente "Premier Jour" dans trois lieux parisiens : la préfecture de la région Ile-de-France, la préfecture de police de Paris, et le Sénat. Pour ce dernier, une oblitération supplémentaire, à l'effigie du Sénat, a également été disponible. Regrettons qu'elle n'ait été annoncée, que trois jours avant sa mise en service...

UN SERVICE "PAP" À L'UPPTT

Le Conseil d'Administration de l'Union des Philatélistes des PTT le 20 juin dernier a décidé la création d'un nouveau service, à titre expérimental pour un an, le service "Prêt-à-Poster". La Gazette a immédiatement rencontré son responsable, Gilbert Morel, pour lui poser trois questions.

La Gazette : Gilbert Morel, pourquoi un service "Prêt-à-Poster" à l'UPPTT ?

Gilbert Morel : un certain nombre de philatélistes s'intéressent de plus en plus aux "prêts-à-poster", sous toutes leurs formes. Ils n'étaient pas forcément auparavant des collectionneurs d'entiers postaux, L'UPPTT a enregistré des demandes de leur part de disposer au sein de l'association d'une offre de services appropriée, qui prenne en compte la spécificité de ce nouveau type de collection. Par ailleurs, la fourniture des prêts-à-poster, compte tenu de leur nombre, de leur diversité et de leur mode de commercialisation non uniforme sur tout le territoire, ne pouvait plus être assuré dans le cadre du seul service "nouveau" de l'Union.

C'est pourquoi le Conseil d'Administration du 20 juin dernier, toujours fidèle à la réputation de l'UPPTT d'être à la pointe de l'actualité et de l'innovation, a décidé la création à titre expérimental d'un nouveau service, le "prêt-à-poster", dont j'assure le démarrage.

La Gazette : en quoi va donc consister ce service ?

G.M. : plusieurs pistes sont à creuser.

Tout d'abord, c'est la fourniture des "PAP" émis par La Poste. Certains prêts-à-poster régionaux sont en vente exclusivement dans certains départements, d'où des difficultés pour nos adhérents à se les procurer. De plus, l'achat en nombre de



Notre ami Gilbert en costume d'Auvergnat, aux côtés de Danielle Sié, lors de l'Assemblée Générale de Murol.

PAP donne droit à des tarifs dégressifs : si nous pouvons en faire bénéficier nos adhérents, pourquoi pas ?

Deuxième piste que je vais travailler : le recensement et la fourniture des enveloppes pré-timbrees "ordinaires" qui ont fait l'objet d'un "repiquage" et sont en vente officielle dans certains bureaux de poste. Il y a de très nombreuses initiatives de ce genre actuellement, et beaucoup d'amateurs pour ces objets, dont la parution est souvent connue seulement au niveau local. Comme nous l'avons fait pour les télécartes, je crois qu'il me faut

constituer un réseau d'informateurs parmi les collègues des bureaux de poste, au bénéfice de tous.

Enfin, je pense mettre en place un service d'échanges spécifique "PAP". On rencontre déjà dans les pochettes du service "circulations marcophiles" de notre ami Alain Herbinet un certain nombre de prêts-à-poster. On pourrait donc concevoir un système de circulations de pochettes exclusivement composées de PAP entre tous les amateurs de ces objets.

La Gazette : en pratique, comment adhérer au nouveau service PAP ?

G.M. : précisons d'abord qu'il s'agit d'une expérience : s'il s'avérait que peu de gens soient intéressés, le service n'irait guère au-delà de sa première année de fonctionnement. Mais la demande semble réelle, et je ne crois pas à cette hypothèse.

Le service va donc se mettre progressivement en place au cours du 4^e trimestre 1997. Chaque président de groupe UPPTT recensera les adhérents intéressés non seulement pour bénéficier du service, mais aussi pour le faire vivre à l'intérieur de chaque région, car j'imagine que cela représentera une charge assez lourde pour moi, des relais me seront nécessaires. Toutes les bonnes volontés sont donc acceptées pour cette tâche, il suffit de me contacter à mon adresse professionnelle : Gilbert Morel, La Poste, 63730 Les Martres de Veyre.

D'autre part, il faut signaler l'heureuse initiative de l'Union des Philatélistes des PTT, qui a eu l'idée de réunir dans un livre-classeur toutes les oblitérations délivrées en France le 14 juillet 1997 pour la sortie de la nouvelle Marianne, soit une centaine de cachets différents ! Cet ouvrage a fait l'objet d'une souscription directe auprès des membres de l'association, et a été vendu 500 F. Il se peut que certains exemplaires, à la suite de désistements, demeurent disponibles : contacter l'UPPTT, 38 rue Vignon, 75009 Paris.

Plusieurs groupes UPPTT ont participé au "Premier Jour" le 14 juillet de la nouvelle Marianne : Bas-Rhin, Haut-Rhin, PACA (Marseille), Franche-Comté (Besançon) et Centre (Orléans). Trois cartes et enveloppes "Premier Jour" (une par timbre) ont été proposées à 15 F pièce (42 F le jeu de 3).

En outre, les deux groupes alsaciens ont édité une carte en couleur (vendue 10 F avec le timbre oblitéré "Premier Jour") ; le groupe Franche-Comté a édité une enveloppe (reproduite en 4^e de couverture de cette Gazette) et une carte originale.

PHIL-INFO SPECIAL MARIANNE

A l'occasion de la sortie de la nouvelle Marianne, le 14 juillet dernier, La Poste a édité un numéro spécial de "PhilInfo" consacré à ce timbre. Outre un reportage sur Eve Luquet, l'auteur du nouveau timbre d'usage courant, on y trouve une page sur chacun des quatre autres auteurs de projets sélectionnés par le jury (Jean-Paul Cousin, André Lavergne, Claude Jumelet et Michel Durand-Mégret). Y figure également un article relatif à la création du premier timbre d'usage courant, la Cérés de Jean-Jacques Barre.

Au total, un numéro très original, indispensable pour qui entend commencer une collection sur la "Marianne de Luquet".

Renseignements auprès du Service Philatélique de La Poste, 18 rue F. Bonvin, 75758 Paris cedex 15.

BONJOUR, M. COURBET !

Madeleine Aubry, du groupe Franche-Comté, nous invite à (re) découvrir par le timbre la vie du peintre Gustave Courbet.

Gustave Courbet (doc. n°1) naît dans une famille de petits propriétaires terriens le 10 juin 1819, à Ornans, joli bourg du Doubs arrosé par la Loue. De 1830 à 1838, le jeune Gustave est élève au petit séminaire d'Ornans, où il étudie. Le père Baud, son professeur de dessin, lui inculquera les premiers rudiments de son art. Dès 1841, il peint les paysages de sa région natale, mais aussi ceux de la forêt de Fontainebleau où il rencontre Honoré Daumier (doc. n° 2) et Jean-Baptiste Corot. Cette même année, il produit "Le désespéré" (doc. n° 3) : intitulée aussi "Le désespoir", cette oeuvre semble plutôt représenter la peur, la folie ou la terreur...

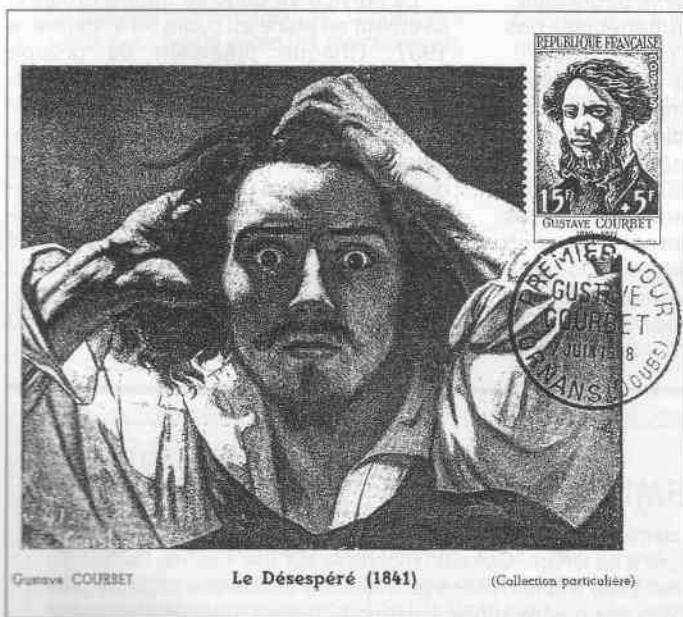


Doc. n° 1



Doc. n° 2

1843 : pour la première fois, il loue un véritable atelier, rue de la Harpe, à Paris. La notoriété lui vient peu à peu. 1847 est une année importante pour Gustave Courbet : c'est la première commande officielle qu'il reçoit, pour une église près d'Ornans; c'est également l'année de la naissance de son fils Emile-Désiré.



Doc. n° 3

En 1848, il se lie à Paris avec Charles Baudelaire et Pierre-Joseph Proudhon (doc. n° 4), comme lui franc-comtois puisqu'originaire de Besançon. L'amitié sera pour Courbet un des biens les plus précieux.

Il commence en 1849 le monumental tableau "Un enterrement à Ornans", qui a rendu sa ville natale célèbre dans le monde entier.

En 1853, il réalise "Les lutteurs" (doc. n° 5), oeuvre qui est exposée au Salon de la même année. Delacroix dans son journal du 15 avril note à ce propos : "les deux lutteurs montrent le défaut d'action et confirment l'impuissance dans l'invention".

En 1854, il peint "La rencontre" ou "Bonjour, M. Courbet" (doc. n° 6 : enveloppe Premier Jour; doc. n° 7 : empreinte de machine à affranchir d'un collège normand portant le nom du peintre, et reprenant un détail du tableau). Cette oeuvre a suscité d'innombrables moqueries et sarcasmes, et a fait l'objet de nombreuses caricatures. Toutefois, elle montre que le peintre était en train de s'imposer à l'attention de ses contemporains.

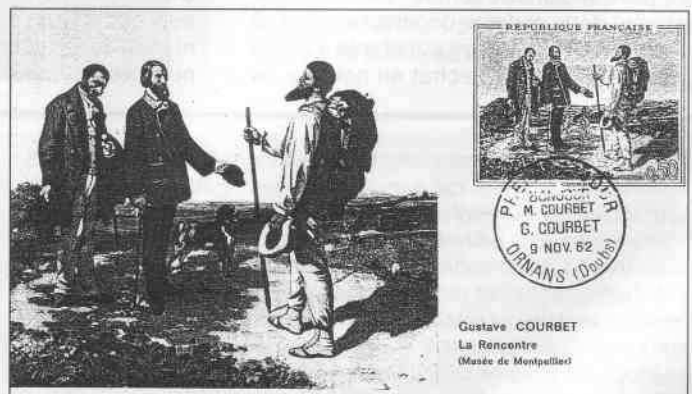


Doc. n° 4



Doc. n° 5

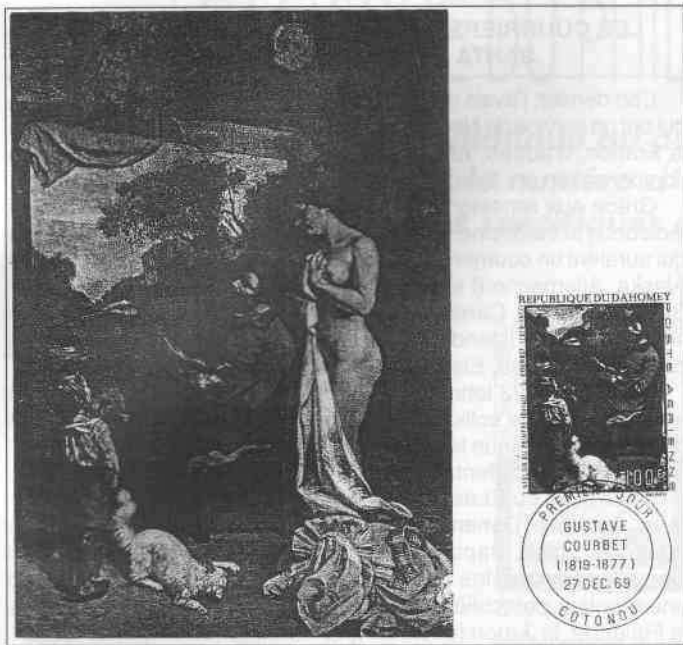
Un an plus tard, il produit "L'atelier" (doc. n° 8). L'oeuvre, refusée au Salon de 1855 et présentée à l'exposition du Rond-Point de l'Alma la même année, est aujourd'hui au Musée d'Orsay. Le titre que lui donna l'artiste fut "L'atelier du peintre, allégorie réelle déterminant une phase de sept années de ma vie artistique". Le chevalet supporte un paysage de Franche-Comté que Courbet est en train de peindre ; à ses pieds, un angora blanc, devant la toile un petit berger comtois, derrière l'artiste un modèle, une grande femme nue, regarde le peintre travailler.



▲ Doc. n° 6

▼ Doc. n° 7





Doc. n° 8

En 1866, il peint "Jo, femme d'Irlande", ou "La belle Irlandaise" (doc. n° 9 : épreuve de luxe du Sénégal). Il s'agit du portrait de Johanna Hoppermann, qui séjourna à Trouville en même temps que Courbet. On dit qu'une seule séance de pose a suffi à l'artiste pour l'exécution de ce portrait.

1871 : Courbet ne quitte plus Paris. La situation politique se désagrège. L'empereur abdique. Un gouvernement de défense nationale est constitué. Les Allemands victorieux sont dans les environs de Paris. Un armistice est signé, mais le peuple se soulève. Courbet adhère à la Commune. La colonne Vendôme est jetée bas. Accusé d'avoir participé à sa destruction, Courbet est arrêté et emprisonné à Sainte-Pélagie. Pendant sa détention, il exécute de nombreuses natures mortes, ainsi qu'un autoportrait.

Condamné en 1873 à payer les frais de réédification de la colonne Vendôme, il préfère s'exiler, et s'installe au bord du lac Léman. Il y peindra beaucoup (doc. n° 10 : timbre malgache, d'après un tableau de Courbet exposé à Moscou), dont plusieurs fois le château de Chillon. Il s'établit à "Bon Port", une vieille auberge près de Vevey. La population l'apprécie, qui l'appelle affectueusement "le père Courbet". Il meurt à La Tour de Peilz (Suisse) le 31 décembre 1877, à l'âge de 58 ans. Le transfert de ses restes dans sa ville natale n'aura lieu que le 29 juin 1919.

L'œuvre de Courbet est très diverse, et par bien des aspects très en avance sur son époque. De nombreux timbres l'ont consacrée, en particulier dans les pays d'Afrique. Il est toujours resté très attaché à sa région natale, et un musée lui est dédié à Ornans, dont la flamme postale rappelle en permanence l'existence.

Madeleine Aubry

Doc. n° 9



Doc. n° 10



LE PERE NOEL DE LA POSTE, EDITION 1996

En prolongement de ses articles parus dans des précédentes Gazettes, Jean Savina détaille ce que fut l'opération Père Noël en fin d'année dernière.

Le Père Noël de La Poste française est décidément de plus en plus créateur ! En 1995, il nous avait déjà étonné par ses innovations, en particulier en créant un courrier pour personnes isolées en cette période festive de la fin de l'année. En 1996, les nouveautés furent deux splendides cartes au format américain, et une enveloppe "prêt-à-poster".

- **La carte individuelle** : elle est destinée aux enfants qui écrivent directement au Père Noël. C'est l'œuvre de Pascal Le Nautrou (doc. n° 1), dessinateur professionnel. Celui-ci a traité son sujet dans le style "bande dessinée" : un Père Noël, dans le panier d'un side-car au sigle de La Poste, est conduit par son fidèle ami le renne.

- **La carte pour les écoles** : dessinée par Frédéric Alig (doc. n° 2), elle est également dans le style "B.D.". Plutôt surréaliste, elle nous présente le Père Noël installé sur un nuage, faisant le tri de son courrier, aidé par son secrétaire le renne. A droite, nous apercevons notre Terre et une petite école. Dans l'azur, la voiture jaune de La Poste file à toute allure vers l'école. Notre planète symbolise l'universalité du courrier de Noël de La Poste, connu dans les cinq continents.



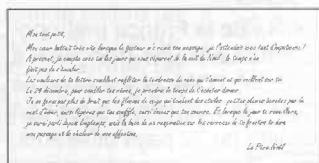
Doc. n° 1



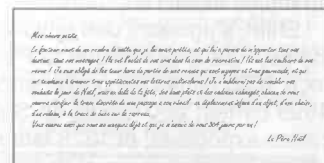
Doc. n° 2

Ces deux cartes existent également sans texte au verso, pour les courriers personnalisés.

Le texte des deux cartes est différent, mais il est rédigé avec beaucoup de tendresse et de poésie, dans une langue très accessible aux enfants (texte de la carte individuelle, doc. n° 3; texte de la carte des écoles, doc. n° 4).



Doc. n° 3



Doc. n° 4

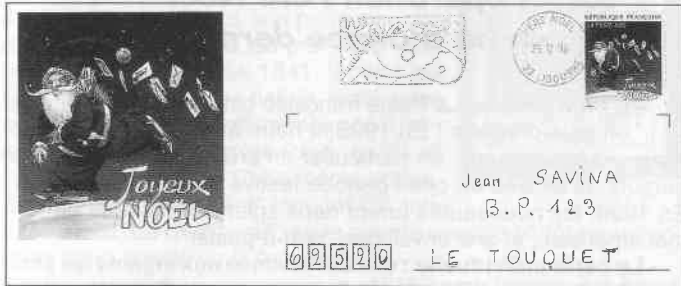
Merci, Père Noël, pour ces deux charmantes cartes ! Mais pourquoi ne demandes-tu pas à tes illustreurs de les signer discrètement avec les deux derniers chiffres de l'année, comme le faisaient autrefois Chag et Tuloup ? Cela permettrait de mieux les situer dans le temps, en particulier pour les cartes des écoles distribuées sans enveloppe.

Quelle numérotation donner à ces cartes ? En 1995, il y a eu quatre cartes : n° 29, carte individuelle de Delphine Grenié, "Père

Noël et renne en pâte à modeler"; n° 29 a, la même, sans texte au verso; n° 30, carte des écoles d'Antonin Louchard, format 12 x 16,5 cm, "Père Noël en classe"; n° 30 a, la même sans texte.

En 1996, il y a également eu quatre cartes différentes : n° 31, "Père Noël en side-car"; n° 31 a, la même sans texte; n° 32, "Père Noël faisant le tri du courrier sur un nuage"; n° 32 a, la même sans texte.

- **L'enveloppe "prêt-à-poster"** : l'enveloppe qui a servi à acheminer la carte individuelle sera à garder précieusement, car il s'agit d'une très belle réalisation de La Poste (doc. n° 5). Le timbre imprimé est celui de Thierry Robin (Yvert n° 2846), ainsi que le visuel. L'empreinte mécanique rouge représente une tête de renne et la couronne porte la mention "Père Noël - 33 - Libourne". A été pour cela utilisée la machine Sécap NKW 10049.



Doc. n° 5

Nous avons là un prêt-à-poster "maximum". Il y a en effet concordance entre les trois éléments : le timbre, l'illustration et l'oblitération "Père Noël". Serait-ce le numéro 1 d'une nouvelle collection ? Avis aux philatélistes et aux marcophiles !

Quant aux envois aux écoles, la vignette de l'enveloppe utilisée, le visuel et la flamme d'oblitération ont été créés par Frédéric Alig, et la machine Sécap utilisée est la NKW 10050.

- Quelques chiffres ...

Le service postal avait fait réaliser 410 000 cartes individuelles, 570 000 cartes "écoles", 2 000 cartes personnalisées pour chaque catégorie, 400 000 enveloppes "prêt-à-poster" et 18 000 enveloppes grand format pour les écoles.

60 personnes ont œuvré au secrétariat du Père Noël de Libourne : 30 du 25 novembre au 24 décembre, et 30 du 2 au 31 décembre, parmi lesquelles une secrétaire anglaise et une autre connaissant le russe.

Pour ce Noël 1996, ce secrétariat a reçu 447 196 lettres individuelles et 18 354 en provenance des écoles, soit 26 % de plus qu'en 1995. Il a expédié 350 000 cartes individuelles au moyen des enveloppes "prêt-à-poster", et 490 000 cartes aux écoles dans des enveloppes collectives.

Ce sont des nombres record, qui nous rapprochent du million... Peut-être cette barre sera-t-elle franchie en 1997, ou tout au moins avant l'an 2000 ?

Enfin, s'agissant des envois en dehors de la France métropolitaine, il faut savoir que le Père Noël de La Poste française a reçu 1085 lettres en provenance des DOM-TOM, et y a expédié 4699 cartes; 260 lettres de Saint-Pierre-et-Miquelon, pour 554 cartes expédiées; et 1328 lettres émanant de 72 pays différents, qui ont l'objet d'un envoi de 3658 cartes. Parmi ces pays, on peut citer les Etats-Unis (80 lettres reçues, 119 cartes expédiées) et la Pologne (145 lettres reçues, 214 cartes envoyées).

Le Père Noël de La Poste française est mondialement connu, et il est gratuit, ce qui mérite d'être souligné, car ce n'est pas toujours le cas pour les pays étrangers ! Son adresse ? Au ciel, sur un nuage, boulevard des étoiles... Peu importe, les lettres arrivent toujours à La Poste, service client courrier, 33515 Libourne !

LES COURRIERS DE NOËL ET DE SAINT-NICOLAS / SANTA CLAUS DANS LE MONDE

L'an dernier, j'avais donné dans ces colonnes l'adresse des pays qui ont un service de Noël. Certains l'assument gratuitement, comme la France, d'autres, relevant d'initiatives privées, demandent en compensation un, 2 ou 3 coupons-réponses internationaux.

Grâce aux renseignements fournis par un certain nombre de lecteurs, j'ai établi une liste de 23 adresses dans 20 pays ou Etats, qui auraient un courrier de Noël ou de Saint-Nicolas (Santa Claus) : Alaska, Allemagne (I et II), Angleterre (I et II), Australie, Autriche, Belgique (I et II), Canada, Danemark, Finlande, France (Mulhouse), Groënland, Islande, Italie, Japon, Norvège, Nouvelle-Zélande, Suède, Suisse, Etats-Unis (Montana et Nouvelle-Orléans).

J'ai expédié 23 lettres avec texte en français, en anglais et en espagnol, afin de solliciter les cartes de Noël ou de Saint-Nicolas de ces pays. Chaque lettre était accompagnée d'une carte de Noël des années précédentes avec son enveloppe, à titre d'échange.

Onze pays ou Etats m'ont répondu : Allemagne (I et II), Angleterre, Australie, Danemark (pas de courrier de Noël cette année), Finlande, Italie, Japon, Norvège, Nouvelle-Zélande, Suisse. Dans l'ensemble, les réalisations reçues sont de qualité, avec une mention particulière pour l'Angleterre (doc. n° 6), l'Australie, la Finlande, le Japon (doc. n° 7), la Norvège (doc. n° 8) et la Nouvelle-Zélande.



Doc. n° 6



Doc. n° 7

En fait, il n'y a aucune règle précise pour obtenir une réponse. Sur certaines adresses, plusieurs expéditeurs ont reçu une réponse, et d'autres n'ont rien reçu en retour... Toutes les informations au sujet de ces cartes à l'étranger seront les bienvenues, avec adresse, date de la demande et si possible photocopie de la carte reçue. A noter toutefois que les lettres accompagnées d'un ou deux coupons-réponses semblent avoir plus de chance d'être honorées...



Doc. n° 8

Enfin, précisons que pour les pays qui fêtent le Saint-Nicolas (le 6 décembre), il est préférable d'adresser une demande à la mi-novembre.

Voici quelques adresses que je n'avais pu fournir dans mes deux précédents articles :

- Japon : Hiroo Town, Santa Land Office, Japan (coût : 350 yens, soit l'équivalent de 2 ou 3 coupons-réponses internationaux).

- Nouvelle-Zélande : Santa's Workshop, North Pole, New Zealand (service gratuit de la Poste néo-zélandaise).

- L'Australie, quant à elle, précise qu'il faut adresser 3 coupons-réponses pour obtenir la carte de Noël, du 2 au 24 décembre, à : Santa's Bag c/ Post Office, Wallsend 2287, Australie.

Merci pour toutes les informations que vous pourriez me donner sur ce Noël 1996 dans le monde. Vous pouvez m'écrire à : Jean Savina, BP 123, 62520 Le Touquet.

Je recherche toujours les cartes de Noël de La Poste de France avant 1980, si possible avec l'enveloppe. J'achète ou j'échange contre CPA ou timbres de France !

J. Savina

LE LEXIQUE DU PHILATELISTE (PREMIERE PARTIE)

A l'issue du voyage initiatique au pays de la philatélie proposé aux lecteurs de la Gazette depuis le numéro d'octobre 1994, André Bourcet explique quelques termes spécifiques qui n'ont pas encore été abordés.

Les termes évoqués ont été classés par ordre alphabétique. Cette énumération sera traitée en deux parties.

- **AMINCISSEMENT** : diminution accidentelle de l'épaisseur du papier d'un timbre, surtout visible par transparence et parfois dénommé "clair".

- **ANOMALIES** : il s'agit d'un timbre qui présente une différence par rapport au timbre normal. L'anomalie peut être de différentes natures : mauvais découpage des timbres, modifications dans le dessin (exemple : absence du chiffre "7" sur la Corse dans le timbre "Recensement" de 1982)... L'anomalie constitue une variété dite constante si elle se reproduit toujours sur le même timbre dans toutes les planches, et dite accidentelle dans le cas contraire.

- **ANNEAU-LUNE** : trace circulaire laissée sur un timbre au cours de l'impression et provenant d'une pastille de perforation de la dentelure qui s'est malencontreusement collée sur le rouleau d'impression du timbre au cours de la fabrication.

- **ANNULATION DE DESTRUCTION** : diverses annulations sont apposées par les postes sur les timbres qu'elles destinent au pilon : grilles, barres horizontales, cachets divers (doc. n° 1). Les feuilles de timbres français, retirées lors des contrôles de fabrication et rebutées, ont été parfois annulées par de grands hexagones concentriques avant d'être détruites. Théoriquement, des timbres comportant ces annulations ne doivent pas se rencontrer, ni dans les commerces, ni dans les collections...

- **BALLON-MONTE** : on désigne sous l'appellation "ballons montés" des plis confiés aux aéronautes et transportés par ballons. En fait, il s'agit surtout des plis expédiés de Paris vers la province lors de la guerre de 1870, alors que Paris était assiégé (doc. n° 2, timbre de 1955 retraçant cet épisode). Ces plis sont très recherchés.

- **BANDE** : ensemble vertical ou horizontal de plusieurs timbres non détachés. Si la bande ne comporte que deux timbres, on parle alors plutôt de "paire".

- **BORD DE FEUILLE** : se dit d'un timbre auquel la marge de la feuille est restée attachée. Dans les timbres anciens qui étaient non dentelés, cette marge (qui était détachée aux ciseaux) donne une plus-value au timbre quand elle est large.

Doc. n° 1



- **BOULE DE MOULINS** : pendant le Siège de Paris, en 1870-71, si les plis de la capitale vers la province voyagèrent par ballon (voir ci-dessus), on essaya dans le sens inverse, province-Paris, divers moyens pour transmettre des messages



Doc. n° 2



Doc. n° 3

(notamment les pigeongrammes, que la Gazette a évoqués dans son numéro 63). L'un de ces moyens fut la "boule de Moulins" : le courrier était enfermé dans une sphère en zinc d'une vingtaine de centimètres de diamètre. Cette "boule" étanche était jetée à la Seine en amont des lignes ennemies. Garnie d'ailettes qui devaient lui permettre de suivre le courant, la boule était théoriquement repêchée grâce à des filets tendus en travers du lit de la Seine par les parisiens assiégés. En fait, aucune boule de Moulins n'arriva à Paris pendant le siège de la capitale. En revanche, un certain nombre d'entre elles ont été repêchées depuis, certaines encore très récemment (la dernière date du 14 avril 1982 !). Les plis qu'elles contenaient sont très recherchés, comme les ballons montés. Le courrier destiné aux boules était centralisé à Moulins, d'où le nom de "boule de Moulins" (doc. n° 3 : timbre émis en 1978).

- **CADRE** : détails de l'encadrement d'un timbre. Pour une même série d'émissions, les catalogues indiquent le même motif central avec cadres différents, ou inversement, des sujets différents dans un cadre identique (séries de "tableaux", souvent).

- **CASSURE** : bris accidentel d'un filet ou d'une certaine partie du cliché d'impression, et qui provoque sur le timbre un défaut de plus en plus important à mesure de l'usure du cliché, ce qui permet de reconstituer l'ordre des divers tirages (exemple : grande cassure du 25 centimes Cérés de 1871).

- **CENTRAGE** : un timbre bien centré est celui dont les quatre marges sont égales. Dans les tirages à plat par typographie des premiers timbres, les timbres bien centrés par rapport à leur dentelure sont assez rares, et donc plus recherchés.

- **CHIFFRES BLANCS** : par suite d'un manque d'encrage, il arrive que le chiffre de la valeur du timbre soit blanc à certains endroits, et donne l'impression d'être "creux". On a là affaire à une variété.

- **COIN DE FEUILLE** : même explication que pour le bord de feuille, à ceci près que le timbre est ici attaché à une marge verticale et horizontale de la feuille.

- **COIN DATE** : très longtemps, la Poste a inscrit dans la marge du timbre, en bas à droite de la feuille, la date de fabrication de celle-ci. Certains philatélistes recherchent ces coins datés, qu'ils collectionnent par bloc de quatre timbres. Actuellement, seuls les timbres d'usage courant, en France, portent un coin daté (à noter l'apparition en 1997 d'un nouveau type de coin daté avec le timbre "Château du Plessis-Bourré" : voir page 5, rubrique "autres informations").

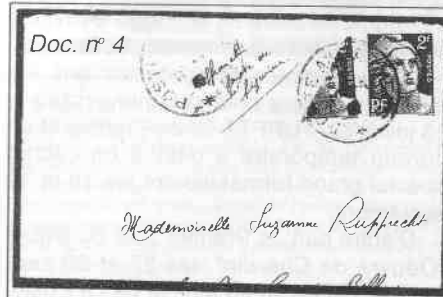
- **COTE** : appréciation chiffrée de la valeur marchande d'un timbre ou d'un document philatélique, indiquée dans les catalogues, variable d'année en année et de catalogue à catalogue. Cette cote ne doit pas être considérée comme un prix d'achat, mais comme une base d'appréciation. La cote de référence généralement retenue pour les échanges en France est celle du catalogue Yvert et Tellier.

- **COUCHE (PAPIER)** : papier enduit d'un produit à base de craie qui le rend brillant et donne une impression fine. Attention : ce genre de papier est fragile au frottement et sensible au lavage (timbres modernes d'Espagne, par exemple).

- **COUPES (TIMBRES)** : par suite de manque de figurines de petites valeurs, certains timbres ont été coupés diagonalement ou transversalement (doc. n° 4) pour être utilisés en affranchissement représentant la moitié de la valeur du timbre complet. Ils n'ont de valeur que sur lettres entières ayant réellement circulé. Il faut en la matière être très prudent, car de nombreux faux existent.

- **DECENTRE** : à l'inverse du timbre centré, le timbre décentré présente une effigie qui ne se situe pas à égale distance de la dentelure sur les quatre côtés. Il donne l'aspect désagréable d'être mal encadré. On rencontre ces timbres surtout à l'époque où les techniques de perforation n'étaient pas encore au point.

Doc. n° 4



- **DEFAUTS D'IMPRESSION** : certains types de timbres, signalés dans les catalogues (Paix, Semeuse...), se différencient par un défaut d'impression qu'on décèle plus ou moins facilement à la loupe, en s'aidant des croquis explicatifs du catalogue.

- **DEUIL (TIMBRES DE)** : il s'agit tout simplement de timbres émis à l'occasion du décès d'un chef d'Etat ou d'une haute personnalité. Ils sont en général imprimés en noir ou entourés d'une bande noire (doc. n° 5).

- **DOUBLE IMPRESSION** : variété selon laquelle la planche est passée accidentellement deux fois dans la presse, donnant une impression floue mais qui, examinée minutieusement à la loupe, décèle deux images distinctes. De telles variétés sont extrêmement rares, les planches ainsi fautes étant éliminées au contrôle de fabrication.

Doc. n° 5



- **EPREUVES DE LUXE** : elles ressemblent aux épreuves d'artistes (vues dans le cadre d'un précédent article), mais sans la si-

gnature du graveur. En France, elles sont tirées sur feuillets de papier spécial 15 x 13 cm, au centre desquels figure le timbre (parfois tous ceux d'une même série). Le tirage très soigné et très limité est réservé en principe aux hautes personnalités. Elles n'ont pas pouvoir d'affranchissement.

- **ERREURS** : il arrive que des timbres soient imprimés dans une couleur différente de celle pour laquelle ils étaient prévus, ou qu'ils comportent une ou plusieurs fautes de composition ou de disposition (exemple : timbre "Thermalisme", émis en 1988, dont certains exemplaires mis en vente par inadvertance comportaient la valeur faciale de couleur rouge au lieu de bleu. Autre exemple, déjà évoqué dans la Gazette : le timbre "Descartes" de 1937, avec le texte "Discours sur la Méthode" au lieu de "Discours de la Méthode").

- **ERREURS HISTORIQUES** : très proches des précédentes, elles sont souvent dues à la fantaisie ou à la mauvaise information du dessinateur et déforment la vérité historique (voir la rubrique régulière de la Gazette : "le timbre en folie" dans la page des jeunes). On peut citer à titre d'exemple le timbre "Préparation du Code Civil" de 1973 (doc. n° 6), qui montre au second plan le Palais-Royal, siège actuel du Conseil d'Etat : en fait, la préparation du

Code Civil eut lieu non au Palais-Royal, mais au Palais du Luxembourg, à l'époque du Palais du



Doc. n° 6

Consulat, de 1800 à 1804.

- **ESSAIS** : ce sont des timbres imprimés préalablement au tirage définitif en diverses couleurs et sur divers papiers pour permettre à la Poste de fixer son choix avant l'adoption définitive d'un type de timbre.

PROCHAIN ARTICLE : LE LEXIQUE DU PHILATELISTE (DEUXIEME PARTIE)

L'article ci-dessus est extrait du livre de feu André Bourcet, commissaire à la jeunesse philatélique de Bourgogne-Franche-Comté, "Guide illustré de la philatélie", rédigé en liaison avec le groupement des associations philatéliques de Bourgogne-Franche-Comté et le groupement philatélique dolois. La Gazette remercie très sincèrement André Bourcet, Robert Garcelon (président du groupement régional) et Jean-Yves Mauvais (président du club dolois) pour l'avoir autorisée à reproduire gracieusement des extraits de cet ouvrage.

LE 45^{EME} BAT SON PLEIN !

Au moment où vous recevrez cette Gazette, la grande exposition des 45 ans de l'Union des Philatélistes des PTT, au Musée de La Poste, sera commencée. Prévues du 15 septembre au 31 octobre, elle présente au public plusieurs dizaines de collections de ses sociétaires, parmi les plus prestigieuses : marques postales de Côte d'Or (collection de Claude Maneau), du Rhône (collection de Pierre Souchon) ou du Finistère (collection de Daniel Mingant), entiers postaux des Pays-Bas (collection de Roland Brémont), présentations diverses (classiques, thématiques, histoire postale...) de nos amis Albert Fillinger, Jean-Claude Labbé, Pierre-Stéphane Proust ou Albert Lasserre, sélection de cartes postales signée Michel Bablot ou de télécartes, toutes les facettes des activités de l'Union devaient, au moment où nous écrivions ces lignes, être montrées au public.

Deux flammes temporaires ont été mises en service pour cet anniversaire le 15 juillet par l'UPPTT Ile-de-France, et un bureau temporaire a délivré un cachet spécial grand format illustré les 18 et 19 septembre.

D'autre part, le Premier Jour du timbre "Oeuvre de Chardin", les 27 et 28 septembre, est prévu au Musée de La Poste,

dans le cadre de cette exposition. L'auteur du timbre, Aurélie Baras, dédicacera celui-ci le dimanche 28 au Musée.

Parallèlement à cette présentation de collections de l'Union, le Musée organise une exposition intitulée "Mémoires de Timbres-Poste", où il offre aux regards des visiteurs les maquettes non acceptées des timbres des années 20 et 30. Il s'agit pour la plupart de documents qui n'ont encore jamais été vus, et qui présentent un attrait historique et philatélique tout à fait exceptionnel.

L'inauguration de l'exposition conjointe "Musée de La Poste - UPPTT", le 18 septembre, par Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'Industrie, en charge de la tutelle de La Poste et de France Télécom, devait réunir les plus importantes personnalités de La Poste, de France Télécom et du mouvement philatélique, sans oublier nos amis de l'Union Internationale des Philatélistes des Postes et Télécommunications.

Un catalogue de l'exposition en deux parties, l'une consacrée à l'exposition du Musée, l'autre retraçant les 45 ans de l'Union, est disponible tout au long de cette manifestation. Plusieurs hautes personnalités y souhaitent un joyeux anniversaire à l'UPPTT !

Une seconde exposition devrait ensuite avoir lieu dans le cadre prestigieux du Palais des Congrès de Saint-Raphaël (Var), du 29 novembre au 6 décembre, et présenter plus de 200 cadres, soit environ 3 200 feuilles.

Elle sera assortie d'un concours de dessin dans les écoles de CM2, 6^e, 5^e et 4^e de la ville, sur le thème "un timbre-poste pour Saint-Raphaël", en collaboration avec la municipalité. Une flamme-annonce temporaire est prévue à La Poste de Saint-Raphaël, et un bureau temporaire doit se tenir le 29 novembre, date du vernissage de l'exposition. Une réunion du conseil d'administration national de l'UPPTT aura lieu la veille.

Pour acquérir les divers souvenirs philatéliques émis à cette occasion, il suffit de contacter l'UPPTT, 38, rue Vignon, 75009 Paris.

F.M.

P.S. : L'UPPTT Ile-de-France a proposé deux séries de 2 enveloppes à 24,50 F le jeu (premier et dernier jour de chaque flamme), l'une sur la flamme "45^e anniversaire de l'UPPTT", l'autre sur la flamme "Exposition du musée de La Poste". A noter que le Premier Jour de chaque flamme est aussi le Premier Jour d'utilisation générale du nouveau timbre "Marianne de Luquet". Renseignements : UPPTT Ile-de-France, 37 rue de la Duée, 75020 Paris.

LA PAGE DES JEUNES... ET DES AUTRES !

LE TIMBRE DU TRIMESTRE

La Poste a émis en juillet un timbre

dont la configuration générale rappelle beaucoup celui consacré au baptême de Clovis, en septembre 1996 : même texte "de la Gaule à la France", même reproduction d'un dessin du Moyen-Age, même disposition de l'illustration par rapport aux textes, comme si elle voulait réaliser une série de plusieurs timbres sur le même thème : après le 1 500^e anniversaire du baptême de Clovis, le 1 600^e anniversaire de la mort de Saint-Martin. Seule différence notable : le tarif, qui n'est plus cette fois celui du timbre d'usage courant ("Clovis" avait une valeur faciale de 3 F).

Saint-Martin, soldat devenu évêque de Tours, est resté célèbre pour l'épisode rappelé par le timbre : en plein hiver, sortant de la ville d'Amiens à cheval, il rencontre un pauvre et lui donne la moitié de son manteau, qu'il découpe au moyen de son épée.



Deux timbres avaient déjà été consacrés par la France à cette scène, en 1960 : il s'agissait de l'émission "Croix-Rouge" de cette année-là, où le dessinateur-graveur, Jacques Piel, avait reproduit deux boiseries reprenant chacune la scène en question. Ces timbres, dotés d'une surtaxe, avaient cependant connu, à cause de celle-ci, une diffusion plus restreinte. Par ailleurs, il est intéressant de noter que le nom de Saint-Martin figure sur de très nombreuses flammes postales en France, même si pour la plupart elles ne font pas référence au grand homme. Le journal "Le Monde des Philatélistes" note ainsi dans son numéro de juillet-août que "plus de 5 000 églises, plus de 50 000 Français et 272 communes portent le nom de Martin".

Enfin, comme pour montrer l'universalité de Saint-Martin en France, il faut signaler que ce timbre a été émis en vente anticipée dans quatre communes, fait assez rare pour un seul timbre : Tours (dont le cachet spécial porte seul la mention "Premier Jour"), Amiens, St-Martin-Lacaussade (Gironde) et Ligugé (Vienne).

LE TIMBRE EN FOLIE

Le timbre "Rochambeau - Arrivée à Newport - 1780-1980" célèbre le bicentenaire du débarquement des troupes françaises à Newport (Virginie), qui venaient aider les Américains dans leur guerre d'indépendance.

Il comporte une multitude d'erreurs, que le spécialiste Jean-Pierre Mangin a rappelées dans "Le Monde des Philatélistes" de mars 1996 :

- le drapeau tenu par le soldat au premier plan n'appartient à aucun des régiments ayant fait partie des troupes de Rochambeau. Il s'apparenterait plutôt à celui d'un régiment irlandais sans rapport avec ces troupes ;

- le porte-drapeau a son baudrier à l'envers : celui-ci devrait passer sur son



épaule droite, alors qu'il est sur son épaule gauche.

- les soldats portent également leur fusil sur la mauvaise épaule (il devrait être sur la droite) ;

- le premier bateau devrait avoir ses voiles pliées, puisqu'il débarque des troupes et a donc jeté l'ancre ;

- le vent qui souffle dans les voiles des bateaux n'a pas la même direction que celui qui souffle sur le drapeau... ;

- et enfin, erreur la plus importante, le débarquement de Rochambeau n'a pas eu lieu en 1780, mais le 12 juillet 1779.

Ouf ! Cela fait beaucoup pour un seul timbre. Mais la vérité philatélique se nourrit aussi de vérité historique !

UN CONCOURS POUR LES JEUNES

Cette année, le 70^e Congrès de la Fédération Française des Associations Philatéliques a décidé de retenir comme thème de travail pour la jeunesse : "le type Mercure, ses timbres et son utilisation postale". Tous les jeunes de l'UPPTT sont invités à travailler sur ce thème, avec l'aide de leur président de groupe ou de leur responsable "jeunesse". Leur présentation pourrait figurer, en avant-première, à l'exposition de l'assemblée générale 1998 de l'UPPTT, en Poitou-Charentes.

Pour concourir, il suffit de présenter 24 feuilles pour les jeunes jusqu'à 17 ans, 36 feuilles pour les jeunes de 18 à 19 ans et 48 feuilles pour les jeunes de 20 à 21 ans. Le timbre-poste au type Mercure demande peu d'investissement et peut présenter un centre d'intérêt et un point de départ non négligeables pour la construction d'une étude classique. Pour aider les responsables "jeunesse" et les présidents de groupe, un plan de construction est disponible auprès du secrétariat national.

A vos marques ! Comme toujours avec l'UPPTT, au moment des récompenses, aucun participant, même le plus modeste, ne sera oublié.

LE TIMBRE MYSTERIEUX

Il n'est pas toujours facile de reconnaître la provenance d'un timbre. De quel pays est originaire celui-ci ?

Réponse page 15



LE TIMBRE CACHE

Voici un timbre français qui évoque, derrière le personnage célèbre représenté, un site bien connu. De quel site s'agit-il ?

Réponse page 15



LE TIMBRE QUIZZ

Voici cinq timbres français, représentant cinq personnages célèbres.



▲ 1

▼ 3

▲ 2



Prenez la première lettre du nom du 1^{er}, la 2^e du nom du 2^e, et ainsi de suite. En mélangeant les cinq lettres ainsi obtenues, vous trouverez un mot lié à la philatélie.

Réponse page 15

▼ 4

▼ 5



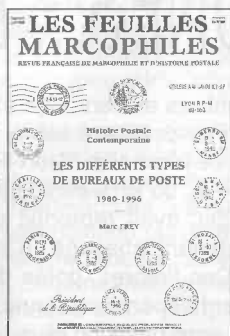
□ Le Musée de l'Oeuvre Notre-Dame de Strasbourg a rendu hommage à Sébastien Stoskopff, peintre et écrivain alsacien, les 3 et 4 mai dernier, par un bureau temporaire doté d'un cachet grand format illustré. La Poste de Strasbourg Place de la Cathédrale s'est associée à cet hommage en éditant une enveloppe pré-timbriée repiquée (reproduction d'une oeuvre de l'artiste). L'UPPTT peut proposer cette enveloppe au prix de 4 F pièce nue, ou 10 F oblitérée du cachet spécial. S'adresser à Martial Gerhardy, UPPTT Bas-Rhin, 12 B avenue J. Jaurès, 67100 Strasbourg.

LES DIFFERENTS TYPES DE BUREAUX DE POSTE, 1980-1996

Marc Frey, fidèle abonné à la Gazette, vient d'éditer, sous l'impulsion de l'association "l'Union Marcophile" un très intéressant opuscule consacré à un sujet peu traité, la marcophilie moderne, et les types de cachets et marques postales utilisés par les divers bureaux de poste existant actuellement.

Comme l'écrit Lucien Bridelance, président de l'Union Marcophile, dans sa préface, "si l'Histoire postale ancienne concernant les différents bureaux de poste est maintenant bien connue, il n'en est pas de même pour la période contemporaine", que beaucoup ont tendance à négliger, alors que c'est en compilant un maximum d'informations aujourd'hui que nous assurerons la philatélie de demain.

Marc Frey a donc voulu dresser un panorama complet des bureaux de poste civils sur la période 1980-1996, "vus au travers de leurs empreintes oblitérantes ou de machines à affranchir usuelles", période au demeurant extrêmement mouvante puisqu'elle a enregistré le changement de statut de l'exploitant public. Marc Frey note que "les notions de recette et de receveur n'ont plus lieu d'être (le receveur n'étant plus agent comptable de l'Etat) et doivent être remplacées par celles d'établissement postal et de chef d'établissement, dont la fonction a évolué. Dans un environnement en grande partie ouvert à la concurrence, tourné vers le contact, le chef d'établissement devra garantir une qualité de service à ses diverses clientèles, mais aussi par-



ticiper, dans les domaines courrier et financier, au développement commercial de son bureau". Bien peu de philatélistes extérieurs à la "maison Poste" ont cette vision (combien parlent encore d'Administration, avec tout ce que cela comporte de péjoratif ?), et l'œuvre de Marc Frey est déjà salutaire à ce seul titre !

L'ouvrage se décompose en deux grands chapitres, les bureaux ouverts au public (divisé en recettes de plein exercice, recettes rurales et bureaux mobiles, guichets annexes fixes et mobiles, agences postales) et les bureaux de poste non ouverts au public (bureaux et services officiels, bureaux d'entreprise). Illustré de plus de 100 reproductions de cachets ou marques postales, et reprenant en annexe quelques instructions officielles très importantes sur l'évolution des établissements postaux, cet ouvrage d'une cinquantaine de pages est appelé à devenir la bible de tout marcophile moderne.

Il est en vente 50 F auprès de l'Union Marcophile, 47 rue de Maubeuge, 75009 Paris. Ecrire en se recommandant de la Gazette !

Enfin, Marc Frey n'oublie pas dans sa bibliographie de citer la Gazette (pour l'article de Pierre-Stéphane Proust sur la Poste Automobile Rurale) et de remercier une dizaine de personnes, parmi lesquelles on reconnaîtra quelques membres de l'Union (pas forcément postiers, d'ailleurs).

NUMERO SPECIAL "10^{EME} ANNIVERSAIRE DE MECAPHIL"

Fin 1996 est paru un remarquable bulletin d'une soixantaine de pages intitulé "Le spécial Mécaphil 96, 10^e anniversaire".

"Mécaphil" est une exposition annuelle organisée conjointement par trois associations philatéliques spécialisées : le GUVF, l'ACEMA et l'AS.CO. FLAM.ES. Elle est consacrée uniquement au "matériel philatélique émanant de la mécanisation postale : flammes postales d'oblitération, empreintes de machines à affranchir, marques, timbres et vignettes sur l'indexation et l'automation du courrier". L'exposition est souvent organisée avec la participation d'une association "généraliste" locale : ce fut l'Union des Philatélistes des PTT pour l'édition 1990 qui eut lieu à Paris, et l'UPPTT Basse-Normandie pour "Mécaphil 96" à Cabourg (la Gazette d'octobre 96 a largement présenté cette exposition à ses lecteurs). Il est vrai que le président de l'UPPTT Basse-Normandie, l'ami Jean-Claude Labbé, est également président du GUVF.

Pour son dixième anniversaire, Mécaphil a donc édité une brochure rassemblant sept articles spécialisés, tous plus admirables les uns que les autres. Il y a tout d'abord neuf pages d'oblitérations mécaniques du Calvados, dont trois de seules "Daquin" ! Cet ensemble se prolonge par deux pages d'un "exemple de collection mixte, les doublons" : sont présentées en parallèle la flamme postale d'une commune et une empreinte de machine à affranchir reprenant le même dessin. Certaines sont totalement similaires : c'est réellement très surprenant !



L'on trouve ensuite un texte très pédagogique de Jean-Claude Delwaille, de l'Académie de Philatélie, sur "un tarif intéressant : les paquets-poste, 1957-69". Il est suivi d'un autre signé R. Charbonnier sur les Lisa de Paris, qui fait preuve d'un bel humour en commençant ainsi : "quelle curieuse idée que de prétendre identifier tous les Lisa de Paris, puisque les vignettes sont toutes semblables !" Et l'auteur de préciser que le travail de recensement en la matière peut parfois être faussé par "le philatéliste qui fait le contraire de tout le monde pour voir ce qui se passe"...

L'on a ensuite un article de notre ami Pierre Fallot, juré thématique international, qui évoque un dossier qu'il connaît bien, "l'utilisation des empreintes de machines à affranchir en philatélie thématique". Il est suivi par J.F. Garenne, qui traite des "modifications des indications de service sur empreintes de machines à affranchir".

Enfin, près de 30 pages sont consacrées à un article très approfondi et extrêmement documenté sur le "projet de transport de l'an 2 000 de La Poste", signé Jean Renzonnet. Celui-ci au passage n'omet pas de remercier pour l'aide apportée l'ami Laurent Bonnefoy.

Au total, il s'agit donc d'un ouvrage aussi diversifié que passionnant, même si on y parle peu de timbres, et pour cause ! Pour l'obtenir, contacter Jean-Claude Labbé, UPPTT Basse-Normandie, 3 rue des Boutons d'Or, 14610 Cambes-en-Plaine.

A TRAVERS LA PRESSE

Au cours du trimestre, la Gazette a reçu les revues suivantes (entre parenthèses, titre des principaux articles) :

- **Phila-Revue**, hôtel de ville de 92800 Puteaux ; n° 92, juillet 1997 (nos lecteurs écrivent à propos de Castellorizo ; le cachet de La Poste faisant foi).

- **Philatélie Populaire**, BP 207, 93103 Montreuil cedex ; n° 451, juin-juillet 1997 (l'Euro et la philatélie ; Cameroun, un siècle de transformations, suite ; philatélie et révolution au Mexique, suite).

- **Philat'Ég national**, 66 avenue Wilson, 11000 Carcassonne ; n° 73, juin 1997 (les

Marianne et les allégories féminines de la République ; chronique des TAAF ; le point sur les carnets Sterns ; comment reconnaître une machine à oblitérer, suite ; la Saône-et-Loire).

- **Revue du Cercle Philatélique Vésulien**, maison des associations, 53 rue J. Jaurès, bureau n° 10, 70000 Vesoul ; n° 81, juillet-septembre 1997 (la marcophilie : les bureaux de passe ; Théma France V à Vesoul, du 19 au 21 septembre 1997 ; un timbre pour Jules Rimet ; cartophilie : Velleminfroy, suite).

- **Entre les Dents**, 4 rue Chancelier-de-l'Hospital, 21000 Dijon ; n° de juin 1997 (PhilexFrance 99 ; rapport sur la Philatélie Française ; informations diverses).

- **L'aventurier des timbres**, société canadienne des postes, 75 rue St-Ninian, Antigonish

NS B2G 2R8, Canada ; n° 2, volume 9, mars 1997 (présentation des émissions de timbres du Canada du trimestre, jeux, actualités mondiales).

Si l'une de ces revues vous intéresse, vous pouvez l'obtenir en prêt pendant 15 jours en écrivant à la Gazette, BP 111, 37301 Joué-les-Tours cedex, qui pourra également vous en indiquer les conditions d'abonnement. Rappelons que les revues nationales (l'Echo de la Timbrologie, Atout Timbres, le Monde des Philatélistes, la Philatélie Française, Timbroscopie, Timbroloisirs, Timbrojournal) sont disponibles dans la plupart des groupes de l'UPPTT, ainsi qu'au secrétariat national de l'Union (38 rue Vignon, 75009 Paris).

MELI-MELO D'ETE

La privatisation de France Télécom était à l'ordre du jour, en mai dernier. L'opérateur public a donc édité trois télécartes (doc. n° 1) incitant le chaland à appeler le 10 10, numéro de téléphone spécialement affecté aux renseignements sur les conditions de cette opération. Le texte au verso de la carte était très clair ("en mai, chacun va pouvoir devenir actionnaire de France Télécom. Pour être le premier informé, contactez-nous aujourd'hui. Appelez le 10 10 !"), et le visuel des cartes plutôt agréable, en référence directe à ce numéro de téléphone facilement mémorisable.



Doc. n° 1

Le problème est que pour des raisons électorales, l'opération a été d'abord reportée fin juin, puis, pour cause de changement d'orientation politique, repoussée aux calendes grecques... (tout au moins au moment où nous rédigeons ces lignes). Les trois télécartes prennent donc un intérêt indéniable, au chapitre des vraies-fausses nouvelles véhiculées par notre support de communication préféré ! (Carte "tableau" : 50 unités, puce SO3; carte "téléphone" : 50 unités, puce GEM; carte "montre" : 50 unités, puce SC7. Tirage pour chacune des trois : 1 million d'exemplaires.)

Question confusion, le Parlement Européen s'est également bien débrouillé. Il a édité une télécarte en faveur de l'Euro (doc. n° 2), dont l'échéance avance à grands pas. Au passage, il ajoute un couplet pour l'Assemblée, en reproduisant au verso l'hémicycle de Strasbourg, avec le commentaire suivant : "le Parlement Européen : votre voix en Europe. Bureau d'information pour la France, 288 Bd St-Germain, Paris". On aurait donc pu croire que pour atteindre son objectif de sensibilisation à l'idée européenne, cette carte aurait été vendue partout en France. A tout le moins, on la voyait mise en vente à Paris et Strasbourg, comme les Premiers Jours des timbres "Europa". Hé bien, pour des raisons non éclaircies (mais qu'on n'imagine pas politiques), cette carte a été disponible essentiellement ... en Normandie ! (50 unités, puce SO3, tirage 120 000 exemplaires.)

Pour induire le collectionneur en erreur, le Bureau National de Vente des Télécartes (BNVT) lui-même a apporté sa touche personnelle. En 1995, il avait édité une télécarte faisant sa propre publicité dont le visuel était semblable à la carte

postale présentée dans la rubrique "cartophilie" de la Gazette de juillet dernier), avec le joli slogan "BNVT, passionnément télécarte". L'édition 1997 (doc. n° 3) a fait preuve de peu de créativité, puisqu'elle reprend le même visuel, ce qui lui donne un air de déjà vu. A quelques détails près : la puce, qui est désormais une T2G; le tirage, inscrit sur la carte; et surtout la couleur, moins agressive, puisqu'elle vire du rouge à l'orange. (50 unités, puce GEM, tirage 100 000 exemplaires.)

Continuons par la télécarte (ou plutôt "les") Canal +. Les abonnés de la chaîne cryptée ont reçu une télécarte 5. En fait, il ne s'agit pas d'une carte, la même diffusée à tous, mais d'un ensemble de 40 télécartes différentes, pour un tirage global de 180 000 exemplaires. Ces cartes n'étant pas numérotées, elles seront difficiles à mémoriser.

Quelques variétés à signaler, également. La télécarte "Armée de Terre" connaît deux versos différents. La carte "normale" ne comporte pas de trait vertical de séparation entre les mentions "1,29 F la minute" et "11/96 - tirage 1 000 000 ex.". 200 000 cartes présenteraient un trait de séparation entre ces mentions.

La télécarte "3615 emploi" n° 2 aurait également une particularité, là encore au verso de la carte. Normalement, chez le fabricant Schlumberger, le numéro de la puce figure au-dessus du numéro de série. Sur cette carte, certains exemplaires auraient eu droit à l'inverse, pratique qu'ensuite Schlumberger aurait généralisée sur les autres cartes sorties de ses ateliers.

Terminons en signalant quelques télécartes agréables, sur les thèmes du sport et du cinéma, récemment parues. Côté sport, il faut citer les cartes Roland-Garros (doc. n° 4 : 50 unités, puce SO3, environ 2 millions d'exemplaires; 120 unités, puce SC7, idem), Masters de Gymnastique (doc. n° 5 : 50 unités, puce OB, 1 million d'ex.) et Tour de France (50 unités,



Doc. n° 2

puce SC7, environ 3 millions d'ex.). Bizarrement, France Télécom n'a pas sorti de télécarte pour le Tournoi de France de Football qui a eu lieu en juin, alors qu'elle est un partenaire privilégié de la Coupe du Monde de Football.

Côté cinéma, mentionnons la carte parue pour le 50^e anniversaire du Festival de Cannes (doc. n° 6 : 50 unités, puce SO3; 120 unités, puce GEM. Tirage de chacune : environ 2 millions d'exemplaires) et celle consacrée à Jeanne Moreau. (La carte à 50 unités porte une puce SC7, et a été tirée à 3 millions d'exemplaires.) Celle-ci n'est disponible qu'en distributeur automatique, donc sans blister, et il semble que celle à 120 U soit difficile à obtenir...

Un dernier mot pour signaler la publicité pour la touche verte des cabines téléphoniques, directement imprimée sur le blister de certaines cartes. C'est une bonne chose pour les collectionneurs de cartes neuves sous blister, car ainsi la carte ne sera pas défigurée.

Chantal Target



Doc. n° 4



Doc. n° 5



Doc. n° 6

LA PAGE DES JEUNES : SOLUTIONS

- Le timbre mystérieux : il s'agit d'un timbre d'Autriche, comme l'indique la mention (pas évidente à déchiffrer, c'est vrai), en demi-cercle au-dessus des armoiries : Deutschösterreich.
- Le timbre caché : il s'agit du monument "Lion de Belfort" qui se trouve dans cette ville et a été réalisé par Bartholdi pour célébrer la résistance héroïque de la ville face aux Prussiens durant la guerre de 1870. Ce "Lion" figure également sur le timbre "Bartholdi" de 1959 (avec la statue de la Liberté) et dans la série des "Orphelins de la Guerre" en 1927. On le trouve aussi sur l'un des prêt-à-poster "Franche-Comté" paru fin juin.
- Le timbre Quiz : avec le "C" de Couperin, le "R" de Drouot, le "N" de Lannes, le "A" de Desaix et le "F" de Siegrèd, on recompose le mot "Franc".

UN SERVICE ACTIF DE L'UPPTT !

Rappel, à l'occasion des 45 ans de l'UPPTT, des réalisations de son service cartophile.

Créé en 1981, le service cartophilie de l'Union des Philatélistes des PTT est géré depuis cette date par Michel Bablot. Outre les différents avantages qu'il propose aux adhérents de l'association (échanges, circulaires d'information, prix réduit sur matériel et catalogues, etc), ce service mène une activité très développée d'édition de cartes postales modernes, en ayant recours dans la plupart des cas à des artistes déjà réputés sur la place cartophile.

On peut recenser quatre grandes séries de cartes émises par l'Union des Philatélistes des PTT : la série "les PTT vus par les illustrateurs" (15 cartes) ; la série "la France à travers les Congrès de l'Union" (12 cartes à ce jour) ; la série "Père Noël" (10 cartes) ; et une série de cartes commémoratives diverses.

Toutes ces cartes sont parfaites, aussi bien pour voyager par La Poste que pour décorer un intérieur !

1. Série "Les PTT vus par les illustrateurs".

Dans cette série de prestige, chaque artiste évoque librement sa vision de La Poste ou de France Télécom. La première série de trois cartes est parue en 1987.

Série n° 1 : Christine Lesueur, "Instant magiques" (boîte aux lettres) ; Jean-Marie Petey, "Ariane 86" (téléphone) ; Daniel Menneboeuf, "Même le Père Noël aime recevoir" (satellite).

Série n° 2 : Patrick Hamm, "La Poste, un sourire" (le facteur) ; Pierre Jeudy, "Message dans l'espace-temps" (lettre) ; Christian Grégori, "Sérénade à la carte" (téléphone).

Série n° 3 : Ergon, "Le fil à la carte" (téléphone) ; Monique Bruel, "A l'écoute du monde" (téléphone) ; Ar Roué, "Le TGV en gare de Vanpolis" (TGV).

Série n° 4 : Yvan Mauger, "Téléphonez à 300 à l'heure" (téléphone et TGV) ; Albert Thimlot, "Vive La Poste" (La Poste), doc. n° 1 ; Marc Ledogar, "Message de Deauville" (boîte aux lettres).

Série n° 5 : Yannick Mourré, "Porteur d'étoiles" (le facteur) ; Etienne Quentin, "Avoir des lettres" (La Poste) ; Jean Bocchino, "Femme" (téléphone).

2. Série "La France à travers les Congrès de l'Union".

Chaque année, un illustrateur, souvent local, évoque la région où se tient l'assemblée générale de l'Union des Philatélistes des PTT.

- "Le Languedoc", vu par Jean-Marie Petey (A.G. de Cap d'Agde, 1986) ;
- "La Provence", vue par Christian Grégori (A.G. de Fréjus, 1987) ;
- "Hosségor et l'Océan Atlantique", vus par Carmine Di Paolo (A.G. d'Hossegor, 1988) ;
- "La Bretagne et la mer", vus par Ar Roué (A.G. de Kerjouanno, 1989) ;
- "L'île d'Oléron", vue par Yannick Mourré (A.G. d'Oléron, 1990), doc. n° 2 ;
- "Les Vosges", vues par Christine Lesueur (A.G. de Bussang, 1991) ;
- "Le Mont Saint-Michel", vu par Marc Lenzi (A.G. d'Hauteville-sur-Mer, 1992) ;
- "Strasbourg, capitale de l'Europe", vue

- par Patrick Hamm (A.G. d'Obernai, 1993) ;
- "La Côte d'Azur", vue par Marc Lenzi (A.G. de Roquebrune-Cap-Martin, 1994) ;
- "La côte landaise et le surf à Lacanau", vus par Claude Fath (A.G. de Lacanau, 1995) ;
- "Les Vosges", vues par Jean-Pierre Quirin (A.G. de Bussang, 1996) ;
- "Murot et l'Auvergne", vus par Christian Chabert (A.G. de Murot, 1997).

3. Série "Père Noël".

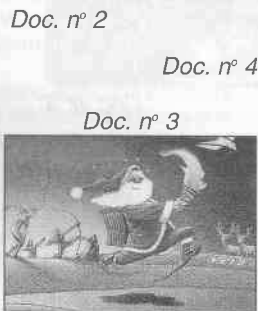
Chaque année, une carte postale originale est éditée par l'UPPTT pour Noël. Elle permet l'envoi des voeux de fin d'année de façon originale et le plus souvent très souriante.

- "Même le Père Noël aime recevoir", par Daniel Menneboeuf (1986) ;
- "Père Noël, style B.D.", par Philippe Caupenne (1988) ;
- "Joyeux Noël", par Claude Buret (1989) ;
- "Noël avec La Poste", par Marc Lenzi (TGV) (1990) ;
- "Père Noël olympique", par Bernard Veyri (1991), doc. n° 3 ;
- "Père Noël au traîneau", par Jean-Marie Petey (1992) ;
- "Père Noël moderne", par Yannick Mourré (1993) ;
- "Père Noël aux étoiles", par Patrick Hamm (1994) ;
- "Pas de problème, La Poste est là", par Jean Claval (1995) ;
- "Visage du Père Noël", par Christine Lesueur (1996).

4. Cartes commémoratives.

L'UPPTT a publié à l'occasion de certains événements des cartes ou des séries de cartes commémoratives :

- Mise en service du TGV postal, en 1984 : série de 6 cartes photographiques en couleurs.
- Mise en place de la nouvelle numérotation téléphonique, en 1985 : deux cartes.
- Centenaire de la Statue de la Liberté, en 1986 : une carte style BD de l'américain Gilbert Shelton, et une carte de l'aquarelliste Christine Lesueur.
- 35^e anniversaire de l'UPPTT, en 1987 : une carte "Evocation du timbre-poste", par Marc Lenzi (doc. n° 4).
- Bicentenaire de la Révolution Française, en 1989 : une série de trois cartes sur la liberté, l'égalité et la fraternité, par Bernard Pradignac, Christine Lesueur et Bernard Veyri ; et une carte "Liberté", de Christine Lesueur.



QUELQUES CARTES PTT...

Quelques signalisations de cartes PTT : le 6 juin, pour l'inauguration du bureau de poste rénové de Strasbourg Neudorf, édition d'une carte postale, éventuellement oblitérée d'un cachet spécial grand format illustré ; pour la sortie du timbre "Marianne de Luquet", le 14 juillet, réalisation de cartes postales à Vannes, dans le Morbihan (voir aussi les créations des groupes UPPTT, en page 7) ; carte avec le logo "La Poste" éditée pour le 9^e festival international de la carte postale d'Enghien-les-Bains, les 7 et 8 juin 1997, signée Christian Grégori ; plusieurs séries de cartes humoristiques sur le téléphone éditées par nos confrères de PTT Car-



tophile ; cartes postales mises en service lors du Tour VTT du 2 au 10 août ; carte postale "Dynapost" distribuée sur le Tour de France cycliste (doc. ci-contre) ; carte "Bienvenue à Besançon" éditée par La Poste du Doubs ; carte de demande du guide pratique "Démé-Poste" éditée par La Poste.

Si vous découvrez des cartes à thème "Poste" ou "Télécom", signalez-les à la Gazette ! Si vous travaillez dans un service qui en met en service, indiquez-les nous !

La Gazette reproduira les cartes sur ces thèmes et indiquera gratuitement leurs conditions de vente.

LES MOTS CROISES

HORIZONTALEMENT : I. Parties de l'exposition. II. En retour de LR. Refuge. III. Offre un placement en philatélie. IV. Université. Ses comptoirs sont célèbres. V. Comme des poux. Au sein du sein. VI. Grande école. Paradis terrestre. VII. Portent la culotte. Direction.

VERTICALEMENT : 1. Couverte de tâches. 2. Préfecture. 3. Vieux tracas. 4. Pile. 5. Elles ont leur cour. 6. Ville du Loiret. 7. Evitées. 8. Tranquille.

SOLUTION DANS LE PROCHAIN NUMERO

SOLUTION DU NUMERO PRECEDENT :

HORIZONTALEMENT : I. Data. Ras. II. Elysée. III. Napoléon. IV. Tie. Alun. V. Ensa- blée. VI. Loess. VII. Cor. VIII. Réseau. IX. Assise.

VERTICALEMENT : 1. Dentelure. 2. Alain. 3. Types. Csa. 4. Aso. Aloès. 5. Elaboras. 6. Réelle. Ui. 7. Ouest. 8. Sonnés. Né.

	1	2	3	4	5	6	7	8
I								
II			■					
III								
IV				■				
V						■		
VI				■				
VII						■		

LES PENSEES DU JOYEUX HURON... OU LA PHILATELIE PAR L'ABSURDE !

- Une fois de plus, l'information sur la sortie des "PAP" régionaux est arrivée à la dernière minute : va-t-on devoir parler de "prêt-à-pister" ?
- Pour imprimer le timbre "Championnat du Monde d'Aviron", il a fallu utiliser des rames de papier. Combien ? Aviron un millier !
- Le plus grand timbre français a été mis en vente à la mi-septembre : il s'intitule "Oeuvre de seize ares".
- Commentaire d'un chauffeur de taxi à la sortie d'une église de Boulogne-sur-Mer : "il ne faut pas confondre voiturier de marée et voiturée de mariées..."

DEUX DIZAINES DE CADEAUX A GAGNER !

Vingt souvenirs philatéliques, représentant plusieurs centaines de francs de valeur, sont à gagner. Pour cela, il vous suffit de répondre aux trois questions ci-après, et de retourner le bulletin de participation ou vos réponses sur papier libre (si vous ne souhaitez pas abîmer votre Gazette) avec un affranchissement philatélique, à : *Gazette Philatélique, BP 111, 37301 Joué-les-Tours cedex*, avant le 31 octobre à minuit, le cachet de La Poste faisant foi.

Un tirage au sort parmi les bulletins comportant les bonnes réponses désignera les 20 gagnants du trimestre. Attention ! Conformément au règlement, et afin de permettre un maximum de gagnants, une même personne ne peut gagner qu'une fois dans l'année (autrement dit, les gagnants des trois tirages précédents ne peuvent plus participer pour ce numéro d'octobre).

Les réponses aux trois questions figurent dans les différents articles de cette Gazette : une lecture attentive vous permettra de les trouver. Inutile de les inventer ! Maintenant, à vous de jouer, et bonne chance !

QUESTION N° 1 : 1870, 1927, 1959 et 1997 : QUELLE "FIGURE" PEUT-ON ASSOCIER À CES DATES ?

QUESTION N° 2 : QUEL EST LE NOM DE JO ?

QUESTION N° 3 : QUI EST L'AUTEUR DE L'ŒUVRE "COMMUNICATION" ?

Au jeu-concours de la Gazette n° 68, il fallait répondre : 1, colonel ; 2, Guillaume ; 3, Neuilly-sur-Seine (et non pas Nancy, comme l'ont fait plus du tiers des participants. La réponse se trouvait dans le document n° 5, page 9).

Les gagnants ont été tirés au sort le 4 août à Besançon, il s'agit de M. Lanièce (50), A. Jammes (43), L. Santini (13), A. Mauméjean (34), L. Van Berten (13), J. Grousset (86), B. Le Bourgeois (78), R. Doumenc (31), B. Sauer (95), A. Huser (67), A. Le Prunéec (89), E. Di Fruscia (42), M. Viguier (31), S. Bernatets (33), M. Herman (95), G. Tiget (45), J. Grosbois (91), D. Petuya (33), J.-P. Desrousseaux (59) et A. Barataud (19). Chacun a reçu ou recevra son cadeau par l'intermédiaire de son président de groupe.

REPONSE N° 1 :

REPONSE N° 2 :

REPONSE N° 3 :

Vos nom et prénom : Votre n° UPPTT(*) :

Votre adresse :

Ce jeu est réservé aux adhérents de l'UPPTT et aux abonnés à titre payant à la Gazette. Une seule participation admise par adhérent ou abonné. Règlement complet sur demande à : *Gazette Philatélique, BP 111, 37301 Joué-les-Tours cedex.*

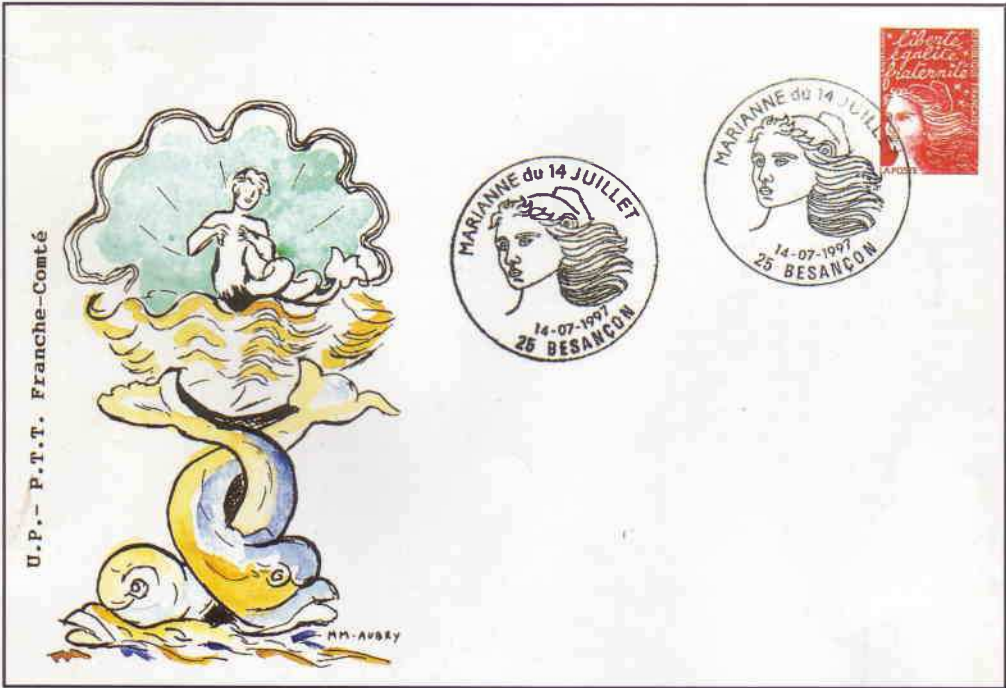
(*) cette case n'est pas à remplir pour les abonnés à titre payant à la Gazette.



L'UNION des PHILATELISTES des PTT
FETE SES 45 ANS
AU MUSEE DE LA POSTE DE PARIS
15 septembre-31 octobre 1997

PARIS ST LAZARE CTC 15 7 - 97

Flamme mise en service à Paris Saint-Lazare CTC
par le groupe UPPTT Ile-de-France
(voir page 12)



Enveloppe illustrée réalisée par le groupe UPPTT Franche-Comté
pour la sortie du timbre "Marianne du 14 juillet"
(voir page 7)